DOMAINE DE L'ENFANCE

M.E.C.S. MAISON DE L'ENFANCE

PLACEMENT À DOMICILE

LIEU RESSOURCES

Secteur

Enfance - Jeunesse - Familles

Rapport d'activités 2023

81, boulevard Jean-Dominique Blanqui
06340 La Trinité
Tél. 04 97 00 04 93
direction-enfance-famille@fondationdenice.org

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2023,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.
Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie
Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 500 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 30 millions d'euros, la Fondation accompagne plus de 12 000 personnes chaque année et gère 500 logements dont 50 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des secteurs, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Cofinancé par l'Union européenne
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉGION SUD
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR
VILLE DE NICE

AGRÉMENT ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE

La Fondation de Nice Patronnage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)

LABEL DIVERSITÉ
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs d'activité autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

LE SECTEUR ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :
- Héberger, mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, des personnes migrantes, des personnes en situation de grande précarité, des personnes avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner les personnes vers l'accès aux droits, l'accès au logement, l'accès à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives en intervenant de façon précoce auprès des ménages en difficultés.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en place des actions de réduction des risques et dommages.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagner 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

En 2023, ce secteur a repensé le projet de la Halte de nuit pour l'ouvrir sans interruption 365 jours par an, a dû renoncer à l'installation d'une plateforme addictologie en centre-ville à Nice. La création du dispositif AGIR a engendré la fermeture de certaines actions en faveur des bénéficiaires de la protection internationale mais aussi l'ouverture d'un projet d'accompagnement des primo-arrivants. Il aura accompagné le redéploiement du projet de tiers lieu alimentaire et durable à la Trinité grâce à la mise à disposition par la CAF d'un nouveau terrain pour les activités du projet.

LE SECTEUR ACCES A L'EMPLOI

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques qui ont été réorganisées en 2023 : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).

- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi).
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi).
- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant des emplois et les raccrochant au droit commun : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

En 2023, ce secteur a développé l'Equipe Mobile Emploi à l'ouest du département et les Premières heures en Chantier pour des personnes en situation de précarité au sein de notre Ressourcerie. Il a initié un Co-Emploi départemental dénommé « Jeux recrute » pour favoriser la rencontre entre des employeurs et des allocataires du RSA à partir de supports ludiques et a réuni toutes les actions du secteur.

La fusion de l'Auto-Ecole sociale et le service de mise à disposition de la Plateforme Mobilité Solidaire a été organisée grâce à un nouveau financement du plan pauvreté.

LE SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activités stratégiques, l'enfance et la jeunesse, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescentes, jeunes adultes, service appartements).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs.es non accompagné.es et leurs enfants (service mineur non accompagnés dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).

- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

En 2023, le secteur a ouvert La M.E.C.S. Les Cerisiers, une nouvelle Maison d'Enfants à Caractère Social à la Trinité pour 16 enfants âgés de 6 à 12 ans, placés au titre de la protection de l'enfance.

Il lance une expérimentation pour héberger et accompagner en cohabitation 3 mineures non accompagnées et leurs jeunes enfants.
Il diversifie ses financements avec le FSE + pour permettre de déployer le Lieu Ressources. Enfin il aura organisé la célébration des 30 ans de la Maison de l'Enfance à la Trinité.

LE SIEGE SOCIAL

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la DRH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment au bon emploi des fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaine de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens…) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

LES GRANDES EVOLUTIONS ET FAITS MARQUANTS 2023

2023 aura été encore une année de changements dans la ligne hiérarchique de la Fondation avec 30 % de mouvement au sein des responsables d'activités. Nous devons désormais intégrer la mobilité sur les postes de cadres (départs spontanés, départs à la retraite …), comme un élément de contexte de nos organisations, qui induit d'accompagner en continu les équipes de direction pour transmettre les valeurs issues de notre histoire.

Le 15 juin 2023, la Fondation aura réussi son pari de réunir dans une journée « La Fondation c'est tout un art ! » tous ses salariés, autour d'ateliers et de productions artistiques. C'est à cette occasion que l'artiste Mesko a été sollicité pour écrire un slam illustrant nos actions. Un grand moment d'émotion fédérateur !
L'ambition de mieux se connaître, s'éveiller à la culture, développer sa pratique artistique, susciter la créativité comme vecteur de lien, de partage et de solidarité fut pleinement atteint.

A partir du mois de mars, la Présidente et la Directrice Générale sont allées à la rencontre de tous les services et ont participé à 33 réunions d'équipes en vue d'échanger avec les collectifs de travail.
Il nous est apparu important d'engager cette démarche avec la disparition de nos pères fondateurs (Louis-Xavier Michel, ancien Président, Bruno Dubouloz, ancien Directeur Général) et face à notre développement, pour s'assurer du sentiment d'appartenance à la Fondation. Malgré les injonctions paradoxales, l'augmentation des troubles psychiques, l'engagement des équipes et le soutien de proximité des cadres ressortent de manière rassurante.

Fin 2023, nous avons également réfléchi au lancement d'une expérimentation sur l'aménagement du temps de travail de nos salariés avec 3 objectifs :

- Maintenir une qualité de travail qui doit permettre de combiner souplesse et continuité des services rendus au public tout en améliorant la qualité de vie au travail.
- Accroître notre attractivité auprès des jeunes générations.
- Réduire notre taux d'absentéisme.

Enfin, en 2023, nous avons également progressé dans la collecte de fonds privés en passant de 20 000 euros à plus de 80 000 euros, dans la réalisation de mécénats de compétences diversifiés, dans la communication radio, presse locale autour de la Halte de Nuit, du Jardin Solidaire, de l'Auto-Ecole sociale et des ambassadeurs éco-énergie.

LES PERSPECTIVES 2024

La réforme de France Travail comme la loi immigration récemment promulguée vont nécessiter des évolutions plus ou moins choisies. Il faudra continuer d'affirmer notre détermination à proposer une qualité d'accompagnement des publics, fidèle à notre histoire, dans laquelle les personnes accompagnées sont écoutées et peuvent s'exprimer sur leurs choix et rêves.
Face à notre développement au cours des 10 dernières années, nous entamons un travail prospectif à 3/5 ans pour définir des feuilles de route stratégiques par secteur et pour la Fondation.
La parution du livre blanc du travail social qui porte les fondamentaux d'un travail social de qualité sera notre boussole en cela qu'il affirme la valeur ajoutée des approches fondées sur le développement du pouvoir d'agir, sur une identité managériale reposant sur l'intelligence collective et qui sont depuis plusieurs années nos socles de référence.

Nous restons préoccupés par l'iniquité causée par une prime Ségur inégalement attribuée et qui vient renforcer nos difficultés d'attractivité sur nos métiers. Nous continuerons d'exiger son versement à tous les salariés de la Fondation car chacun contribue à refuser la fatalité de l'exclusion.

Nous travaillerons des parcours immersifs sur le poste de travail avec tutorat sous l'angle de l'entreprise apprenante pour attirer de nouvelles compétences et intérêts sur nos métiers.

Accroître notre notoriété continuera d'être un enjeu majeur. Nous poursuivrons nos initiatives et prévoyons d'organiser une soirée mécénat et de fêter les 20 ans de notre Halte de Nuit.

Nous étudierons avec l'Université Côte d'Azur un contrat de recherches autour de l'étude d'impact de l'accompagnement basé sur le développement du pouvoir d'agir, qui viendra nourrir et étayer nos principes d'actions sur les effets produits.

Nous sommes également désireux d'agir davantage comme acteur responsable de notre environnement, en vue de diminuer notre empreinte carbone en intégrant plus l'écoresponsabilité dans nos activités quotidiennes. Nous concevrons une feuille de route en ce sens.

Enfin à l'horizon 2026, le départ historique du DAF nécessite une réflexion approfondie sur la refonte des fonctions supports du siège social pour accompagner et sécuriser nos développements. Le déploiement en 2024 d'un SIRH et la dématérialisation du circuit de la facture assureront la modernisation de nos process.

Il s'agit pour la Fondation de continuer à allier efficacité et humanité dans son management et sa stratégie.

Table des matières

Table des matières 8

I. LA MAISON D'ENFANCE A CARACTERE SOCIALE DE LA TRINITE 11

1. Le fonctionnement de la Maison d'Enfance de la Trinité 11

1.1. Présentation de la MECS de la Trinité 11

1.2. Les missions et les objectifs 11

1.3. Les équipes 13

1.4. Les temps de rencontre, de travail et de partage 13

1.5. Les modalités d'admission 13

1.6. Le public accueilli et l'accompagnement 14

1.7. Les relations avec les familles et avec les enfants 15

2. L'accompagnement proposé 15

2.1. Développer « le pouvoir d'agir » : axe stratégique de la Fondation de Nice 15

3. La prise en charge psychologique 16

3.1. Les entretiens familiaux systémiques 16

3.2. Une mobilisation parfois difficile des familles en 2023 16

3.3. Suivis thérapeutiques extérieurs en 2023 17

4. Le rôle et la place des maitresses de maison en mecs 18

5. Focus sur des actions menées par la MET en 2023 18

4.1. L'hymne de la MET (prix public au séminaire de la Fondation) 18

4.2. Les Bivouacs 20

4.3. Le Mentorat et le soutien scolaire 22

6. Les partenaires 25

5.1. Le réseau de partenaires 25

7. Les éléments chiffrés et analyses 26

7.1. Les entrées 26

7.2. Les sorties 28

7.3. Le taux d'occupation 29

7.4. Données globales sur l'exercice 2023 32

7.5. Données médicales 34

7.6. Données scolaires et extra-scolaires 35

7.7. Données sur les rapports d'incidents et informations préoccupantes 37

II LE PLACEMENT A DOMICILE (PAD) 38

1. La présentation du PAD 38

2. Les missions et les objectifs 39

2.1. Les missions 39
2.2. Les objectifs 39
3. Les temps de rencontre, de travail et de partage 40
3.1. L'analyse des pratiques : la supervision 40
3.2. Les réunions d'équipe 41
4. Les modalités d'admission 42
5. Le public accueilli et l'accompagnement 42
5.1. Les problématiques familiales 42
5.2. Les problématiques des jeunes repérées 42
5.3. Description des évolutions marquantes 43
6. Les relations avec les familles et les enfants 43
7. La prise en charge psychologique 43
7.1. Les modalités d'intervention 43
7.2. Les entretiens cliniques 44
8. La prise en charge éducative : 47
8.1. Les visites à domicile (VAD) : un outil central 47
8.2. Le Lieu Ressource 47
8.3. Les partenaires extérieurs 48
9. Les actions collectives : activités 49
9.1 La fête de l'été 49
9.2 La fête de Noël 49
10. Les éléments chiffrés et analyses 50
10.1. Les demandes d'admission 50
10.2. Les Sorties 52
10.3. Evolution du taux d'occupation 53
10.4. Les replis 54
10.5. Statistiques des enfants placés 55
III. LE LIEU RESSOURCE (LR) 57
1. Présentation du Lieu Ressource 57
2. Les missions et objectifs 57
2.1. Les missions 57
2.2. Les objectifs 57
3. Les modalités d'admission 58
4. Le public accueilli et l'accompagnement 58
4.1. Les problématiques des jeunes repérées 58
4.2. Description des évolutions marquantes 58

5. Les moyens mis en œuvre 58
5.1. Les supports du Lieu Ressource 58
5.2. Les réunions d'équipe 59
5.3. Les activités collectives 59
6. Eléments chiffrés et analyse 65
6.1. Les Admissions 65
6.2. Les Sorties 68
6.3. Données globales sur l'activité 2023 69
6.4. Données diverses sur les activités réalisées en 2023 71
7. Les partenaires du Lieu Ressource 72
IV GESTION DES MOYENS HUMAINS 74
1. FORMATION DU PERSONNEL 74
1.1. Les formations effectuées en 2023 74
1.2. La formation à la sécurité incendie obligatoire et indispensable pour la protection des jeunes et du personnel 75
1.3. Les stagiaires accueillis en 2023 75
1.4. Les apprentis 76
2. ABSENCE DU PERSONNEL (EN NB DE JOUR) 77
V. GESTION DES MOYENS EXTERNES 78
1. ORGANISATION DE L'ECONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT 78
2. GESTION COMPTABLE 78
3. MAINTENANCE ET SECURITE 78
4. ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATERIEL ET DES VEHICULES 78
5. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLE) 79
VII. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2023 80

I. LA MAISON D'ENFANCE A CARACTERE SOCIALE DE LA TRINITE

1. LE FONCTIONNEMENT DE LA MAISON D'ENFANCE DE LA TRINITE

1.1. Présentation de la MECS de la Trinité

La Maison de l'Enfance est un établissement d'Enfants à Caractère Social, habilité par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour accueillir depuis le 1er septembre 2017, 20 enfants garçons et filles de 6 à 14 ans, orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les groupes mixtes sont constitués de 20 enfants répartis comme suit :

- Groupe des « Kids » ; 10 enfants de 6 à 10 ans dont une place de repli
- Groupe « Evolution » ; 10 enfants de 10 à 14 ans révolus dont une place de repli

Ces enfants sont confiés à la **MECS** « […] ***pour y bénéficier d'un séjour visant à faciliter ou à améliorer leur adaptation sociale*** […]. Les *enfants sont admis soit au titre de « l'accueil provisoire », soit sur ordonnance de placement du juge pour enfants au titre de l'Assistance éducative.*
Le respect de leur dignité, un attachement à l'optimisme créatif, à la relation cordiale avec les personnes aidées, la reconnaissance *de leur propre valeur sont les fondements de notre action.*

Dans le respect des droits liés à l'autorité parentale, nous associons les parents à tout ce qui concerne la vie et les projets de leur enfant.

En partenariat avec **l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**, les équipes préparent les conditions favorables à la restauration des liens familiaux à un retour en famille de l'enfant à chaque fois que cela est possible. Nous proposons aux familles, dès l'accueil de l'enfant, des entretiens familiaux animés par le psychologue et un membre de l'équipe éducative (éducateur référent de la situation)

Les équipes éducatives ont le souci d'apprendre aux enfants des modes de communications adaptés, de leur transmettre les valeurs sociales fondamentales, de favoriser l'acquisition croissante de leurs capacités d'autonomie.

1.2. Les missions et les objectifs

1.2.1. Les missions

Les missions et les objectifs de la Maison de l'enfance de la Trinité sont en premier lieu déterminés par les missions générales de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants confrontés (es) à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;
- Pourvoir à l'ensemble des besoins des enfants confiés à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal ;
- Assurer aux enfants des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité ;

- Recréer, en partenariat avec l'ASE [1], les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux ;
- Accompagner, aider, soutenir les enfants dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie future.

1.2.2. Les objectifs

Les objectifs de la Maison de l'Enfance de la Trinité sont :

- Proposer un lieu neutre et sécurisant aux jeunes hébergés et accompagnés (es) ;
- Favoriser le maintien des liens entre la fratrie, la famille et/ou restaurer des liens rompus (entretiens familiaux) ;
- Les aider à prendre conscience de leurs compétences et de leurs difficultés personnelles (connaissance de leurs limites, acceptation de l'échec et valorisation de leurs compétences) ;
- Les accompagner dans leurs projets personnalisés ;
- Les valoriser pour dynamiser leur projet et leur originalité ;
- Leur apprendre à respecter les règles de vie personnelle et collective (hygiène corporelle, respect du lieu de vie) ;
- Les aider à prendre du recul par rapport à leur vécu ;
- Les préparer à l'autonomie ;
- Prendre en compte et gérer les troubles du comportement ;
- Prévenir les risques liés au mal-être ;
- Permettre l'épanouissement personnel ;
- Proposer et favoriser des activités culturelles, écocitoyennes, écoresponsables et solidaires.

Les Missions et les objectifs sont en conformité avec les valeurs éthiques affirmées par la Fondation de Nice :

Respect des enfants accueillis et maintien du lien avec sa famille quand cela est possible

« Respecter l'enfant, c'est respecter ses droits, respecter sa personne et savoir écouter ce qu'il a à dire, ses souffrances, ses joies et ses projets. Tout enfant est un sujet de droit, un citoyen, acteur de sa vie et de son devenir. L'affirmation de ces principes ne signe pas le régime de "l'enfant roi" elle fixe des responsabilités particulières aux adultes, basées sur le respect, l'écoute, le dialogue et la négociation… ». "Droits de l'Enfant" Convention Internationale du 20 novembre 1989

- L'engagement professionnel se veut responsable : c'est reconnaître que nous sommes des professionnels et qu'à ce titre, nous avons une "obligation de moyens". Être conscient de notre responsabilité individuelle et collective ne peut pas être un frein à notre action mais, au contraire, un moteur et un gage de sérieux.
- La continuité est dans l'engagement relationnel : les enfants que nous accueillons ont souvent, depuis leur petite enfance, été "trahis" par des adultes qui n'ont pas pu ou pas su respecter leurs engagements, leurs promesses, leurs devoirs.
- L'écoute des enfants et des adolescents passe aussi par le Conseil de Vie Sociale

[1] *Aide sociale à l'enfance*

La participation de la famille au maximum de ses possibilités au cours du placement de l'enfant s'inscrit dans le respect des droits liés aux attributs de l'autorité parentale

1.3. Les équipes

GROUPE DES KIDS	GROUPE EVOLUTION
1 Coordinatrice	
0,5 Secrétaire	
0,86 ETP Psychologue	
4 Surveillants de nuit	
0,46 ETP Lingère	
2,5 Cuisiniers	
3 Maitresses de maison	
5 Educateurs Spécialisés	4,5 Educateurs Spécialisés
	2 Moniteurs Educateurs
1 Accompagnateur éducatif social	1 Travailleur Social
1 Apprentie Educatrice Spécialisée	1 Apprenti Educateur Spécialisé
1 Educateur Sportif	1 Moniteur adjoint d'animation
1 Stagiaire par groupe	

1.4. Les temps de rencontre, de travail et de partage

1.4.1. L'analyse des pratiques : la supervision

Ce temps de travail en faveur des équipes éducatives se déroule avec une psychologue extérieure, à raison d'une séance de deux heures, dix fois par an. L'objectif étant de s'interroger sur ses pratiques et de les adapter au mieux en fonction des jeunes accueillis.

Le choix de l'analyse des pratiques permet de centrer le processus associatif et le travail de pensée sur le rapport à la tâche institutionnelle à partir de cas ou de situations concrètes.

1.4.2. Les réunions d'équipe

Les équipes des 2 groupes se réunissent avec la coordinatrice un fois par semaine le mardi et jeudi après-midi autour :

- De points institutionnels à régler ;
- De rendez-vous à planifier ;
- De temps de réflexion concernant la situation des enfants.

1.5. Les modalités d'admission

Le protocole d'admission prévoit, après réception de la priorisation par la plateforme d'orientation :

- Une présentation en équipe de la situation, suivie d'un ou deux temps de visite de l'enfant ;
- Une rencontre avec le psychologue ;
- Une admission en présence des partenaires de l'Aide Sociale à L'Enfance (ASE), de la famille et son enfant, du psychologue, de la coordinatrice et de l'éducateur référent de la situation.

C'est le temps de l'accueil mais également du rappel des raisons de la décision de placement, des objectifs déclinés s'inscrivant dans la durée de ce placement, et de la présentation de chacun des protagonistes dans ses rôles et fonctions.

C'est aussi le moment où l'équipe référente de l'ASE nous présente le Projet Personnalisé de l'Enfant, si ce dernier est déjà élaboré.

Il est nécessaire d'entretenir un lien étroit avec les services de l'ASE et de faire entendre aux familles l'importance de chacun et la nécessité absolue de travailler tous ensemble sans pouvoir faire l'impasse d'aucune des parties.

Lors de l'arrivée des enfants à la Maison de l'Enfance, les équipes veillent à leur apporter un accueil chaleureux : collations assorties d'un goûter et/ou boisson, chambre individuelle et accueillante.

1.6. Le public accueilli et l'accompagnement

Le jeune accueilli est confié soit au titre :

- D'une mesure Judiciaire en Assistance Educative (JAE) ordonnée par un juge pour enfant ;
- D'un Accueil Provisoire (AP), mesure administrative proposée à la famille par le Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance (RTPE) ;
- De Tutelle (Mineur sans responsable légal) ;
- De repli, Action Educative à Domicile à modalité Renforcée (AEDR), Placement à Domicile (PAD), accueil d'urgence.

La tranche d'âge est limitée à 14 ans, âge à partir duquel les enfants sont orientés sur les services adolescents quand les placements sont prolongés.

Toutefois, une dérogation peut être sollicitée afin que le jeune puisse finir sa scolarité jusqu'en fin de 3ème.

Un travail d'anticipation et de préparation s'engage dès l'âge de 13 ans afin de permettre à l'enfant de se projeter lorsque la situation familiale n'indique pas à priori de possibilités de retour en famille.

1.6.1. Les problématiques familiales

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents ;
- Absence (famille monoparentale) ou présence discontinue d'un ou des 2 parents ;
- Incarcération d'un ou des parents ;
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial ;
- Addiction des parents ;
- Négligences de soins, d'éducation ;
- Situations de maltraitances physiques, psychologiques et morales

1.6.2. Les problématiques des jeunes repérées

- Jeunes présentant des carences affectives ou des négligences psychoéducatives ;
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH : Hôpital de jour, ITEP (trouble du comportement), IME (déficit intellectuel), SESSIP, SESSAD ;
- Troubles psychiques et psychologique relevant ou non d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement ;
- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs ;

- Troubles multiples du comportement et qui rencontrent des problématiques d'attachements incluant celles de l'abus sexuel et de l'inceste ;
- Difficultés scolaires et/ou présentant les premiers signes de décrochages scolaires ;
- Troubles de la conduite alimentaire (anorexie, boulimie).

1.6.3. Description des évolutions marquantes

- Forte diminution des droits de sorties et d'hébergement accordés aux familles ce qui explique la présence quasi-continue des jeunes sur l'établissement ;
- États limites, ou avec des troubles psychiatriques ;
- Carences affectives avec des problématiques abandonniques de plus en plus fréquentes ;
- Jeunes bénéficiant d'une double prise en charge (ITEP ou IME et MECS) ;
- Jeunes bénéficiant de reconnaissance MDPH ;
- Plus de difficultés à mobiliser l'entourage dans le cadre des droits d'hébergement accordé par le magistrat et peu de possibilité de retour en famille dans le cadre d'une fin de mesure.
- Accroissement du nombre de médiations.

1.7. Les relations avec les familles et avec les enfants

- Elaboration du projet personnalisé (PP) de l'enfant dès le 1er mois de l'accueil et renouvelé tous les 6 mois en concertation avec la famille et le jeune hébergé.
- Respect de l'autorité parentale : le parent doit participer et être informé de toutes décisions concernant son enfant ;
- Participation des familles au projet et suivi de leur enfant ;
- Participation des familles aux temps de prise en charge (vêture, accompagnements activités extérieurs, points scolaires…) ;
- Entretiens familiaux, contacts téléphoniques et correspondances pour permettre à l'enfant de se situer et de retrouver une place au sein de sa famille ;
- Activités individuelles ou collectives ludiques et/ou pédagogiques, pour favoriser l'épanouissement du jeune accueilli et accompagné.

2. L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE

2.1. Développer « le pouvoir d'agir » : axe stratégique de la Fondation de Nice

Il consiste à :

- Favoriser l'émergence des projets initiés par les jeunes et entendre les propositions faites par ces derniers ;
- Encourager leur implication à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur projet personnalisé ;
- Initier les conduites responsables ;
- Valoriser ou redécouvrir les potentialités.

Un des objectifs de ce type de posture éducative est de faire en sorte que les ressources des jeunes accueillis viennent progressivement supplanter leurs difficultés.

Le pouvoir d'agir s'applique nécessairement aux équipes, il permet de donner davantage de sens aux missions confiées, d'être plus positif face aux difficultés en favorisant l'implication dans les prises de décision, l'organisation du service, la prise d'initiative, le droit à l'erreur.

3. LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

Nous accueillons des enfants ayant vécu des traumatismes conséquents. La grande fragilité de ces enfants nécessite d'adapter au mieux notre prise en charge éducative et thérapeutique afin de leur garantir la plus grande stabilité possible en les accompagnant dans leurs nombreuses prises en charges de santé.

3.1. Les entretiens familiaux systémiques

L'outil systémique permet de mettre en lien les différents contextes de vie de l'enfant, qu'ils soient familiaux et institutionnels et de les travailler en même temps. La famille et l'institution peuvent développer dans ce travail commun des compétences complémentaires au bénéfice de l'enfant. Lorsque la famille se sent reconnue dans son rôle, elle autorise son enfant à profiter du placement et elle ne le place plus dans une position inconfortable, à savoir, à choisir entre l'institution et elle-même.

Nous proposons aux parents un espace spécifique pour travailler les raisons du placement, la dynamique relationnelle familiale et les difficultés des enfants.

3.2. Une mobilisation parfois difficile des familles en 2023

Dans la continuité des années précédentes notre objectif a été de travailler sur la mobilisation des familles autour du travail avec l'enfant malgré un contexte socio-économique défavorable pour les familles qui souffrent très souvent de graves troubles de la parentalité.

Sur l'internat 20 familles dont 3 fratries de 2 enfants ont été accompagnées, toutes n'ont pas été sollicitées pour participer aux entretiens familiaux. En effet certains parents, au vu de la gravité des actes posés ne sont plus autorisés à rencontrer leurs enfants sur le foyer. Ce fut le cas pour 5 d'entre eux.

Tous les parents en droit de rencontrer leurs enfants ont pu se mobiliser en fonction de leurs difficultés personnelles, et de l'évolution de leurs capacités parentales dans le temps.

Ceux qui habitent dans d'autres département et ne peuvent venir que très occasionnellement répondent tout de même à nos sollicitations. Lorsque le déplacement est impossible nous organisons des rencontres en visioconférence. Ce fut le cas à 2 reprises cette année.

Ainsi, dans la continuité de l'évaluation externe réalisée courant 2014, nous avions entamé une réflexion sur le travail avec les familles aux ressources parentales fortement défaillantes, que ce soit celles qui sont opposées au placement et qui ne se rendent pas aux entretiens familiaux ou bien celles qui n'y participent qu'irrégulièrement. Ainsi, en mobilisant les ressources du service pour devenir facilitateur à chaque instant de la programmation de la rencontre avec ces familles en difficulté nous avons, cette année encore augmenté leur participation aux entretiens familiaux.

Le travail avec les familles dans le cas particulier des familles aux ressources parentales fortement défaillantes qui adhèrent difficilement aux propositions de travail institutionnel classique pour

différentes raisons qu'ils cumulent parfois, nécessite que nous aménagions le cadre strict des entretiens familiaux pour s'adapter à la disponibilité psychique et physique du parent.

Certains parents souffrent de pathologies psychiatriques non traitées et/ou non stabilisées (environ 11 parents concernés cette année), leurs capacités relationnelles sont très problématiques.

D'autres parents sont aux prises avec des addictions trop envahissantes pour être suffisamment réceptifs dans la durée, au travail institutionnel avec leur enfant (8 parents concernés). Certains d'entre eux cumulent les deux problématiques.

D'autres ne peuvent rencontrer leurs enfants que dans le cadre des médiations ou ne sont plus autorisés à voir leurs enfants. Nous n'organisons donc pas d'entretien familial systémiques classiques. Ce fut le cas pour 9 parents.

Mais ces situations peuvent évoluer en cours d'année. Il est donc important d'y être attentif afin de mobiliser le parent lorsque le contexte change et que sa situation évolue.

Le travail de préparation en amont par l'ensemble de l'équipe est alors essentiel afin de maintenir la mobilisation des parents dans la durée. C'est ainsi que 47 entretiens familiaux ont pu être réalisés sur les 62 programmés

Nous constatons que cette année nous avons pu mobiliser d'avantage les familles qu'en 2022.

Par ailleurs, la parentalité de ces familles ne pouvant s'exercer et s'exprimer que de manière partielle, nous avons donc adapté notre cadre d'entretien traditionnel afin de réaliser :

- Des entretiens psychologiques individualisés centrés sur le lien problématique parent-enfant, utilisant des médiations telles que le jeu. Ceux-ci remplacent ou complètent les entretiens familiaux systémiques (5 entretiens).
- Les entretiens psychologiques centrés sur le parent exclusivement. Lorsque l'enfant ne peut supporter le déploiement de la pathologie de son parent, il est assuré que ce dernier sera reçu et pris en considération comme les autres parents : à savoir 6 entretiens.
- Les entretiens psychologiques réunissent enfant et parent sur le lieu de soin de ce dernier lorsque cela est possible. Bien que faibles et très diminuées, les ressources parentales peuvent ainsi s'exprimer et bénéficier à l'enfant.

3.3. Suivis thérapeutiques extérieurs en 2023

Du fait de l'importance de leurs problématiques psychologiques et de leurs souffrances, nous avons organisé 15 suivis d'enfants en CMP afin qu'ils puissent engager un travail thérapeutique régulier.

Par ailleurs, plusieurs enfants bénéficient d'une prise en charge spécialisé à l'extérieur de l'établissement :

- • 2 enfants sont accueillis en ITEP.
- • 2 enfants ont été hospitalisés à l'hôpital Lenval (Nice) et la Fontonne (Antibes). Parfois à plusieurs reprises.
- • 1 enfant a bénéficié d'un suivi en libéral pour une thérapie spécifique.
- • 1 enfant bénéficie d'un SESSAD.
- • 2 enfants bénéficient d'un accompagnement en hôpital de jour.

- 10 enfants ont bénéficié d'un accompagnement régulier avec le Lieu ressource.
- 4 demandes de constitution de dossier MDPH ont été formalisées.

4. LE ROLE ET LA PLACE DES MAITRESSES DE MAISON EN MECS

Les maîtresses de maison sont des piliers indispensables au bon fonctionnement des MECS car comme la fonction l'indique elles sont responsables des tâches quotidiennes pour la bonne tenue de l'établissement.

Toutefois cette fonction méconnue peut englober un large éventail de missions

En effet, leurs responsabilités dépassent largement les tâches d'entretien et d'hygiène des locaux, indispensables pour assurer un environnement propice au bien-être des enfants hébergés car elles ont également une véritable fonction sociale d'écoute auprès d'eux, sous la responsabilité de leur cadre hiérarchique, des coordinatrices des services et en complémentarité avec le travail des référents éducatives de la structure.

Leur dévouement, leur polyvalence et leur sens de l'organisation contribuent à façonner un lieu de vie sécuritaire et accueillant, à l'atmosphère sereine et chaleureuse.

Elles adaptent leur pratique professionnelle pour soutenir efficacement les équipes éducatives dans l'accompagnement des enfants dans les gestes de la vie quotidienne (aide à la préparation du petit déjeuner, à l'habillement, aux gestes de la vie quotidienne ; accompagnement aux écoles, service des repas…), et/ou maintenir la dynamique du collectif. Les maîtresses de maison jouent un rôle d'intermédiaires entre les équipes éducatives.

Au quotidien, ces employé(e)s encouragent les jeunes à s'impliquer dans les tâches, car les actes de la vie quotidienne servent de supports à leur accompagnement vers plus d'autonomie.

Au même titre que les éducateurs, elles sont garantes de la « civilité » des enfants pris en charge et font preuve d'une attention permanente en remplissent une multitude de tâches pour répondre aux besoins changeants de la vie en internat. Les jeunes n'hésitent pas à les solliciter et tisser des liens avec elles. Elles sont des repères pour eux.

Elles peuvent aussi une place spécifique d'écoute et de soutien en recueillant les confidences et/ou les humeurs des enfants, voir même jouer le rôle de tiers dans la gestion d'un conflit.

Elles participent aux réunions des équipes éducatives car elles peuvent offrir un éclairage supplémentaire des jeunes qu'elles côtoient au quotidien, cette démarche vise également à maintenir la communication nécessaire au fonctionnement de l'établissement et à l'accompagnement des jeunes.

5. FOCUS SUR DES ACTIONS MENEES PAR LA MET EN 2023

4.1. L'hymne de la MET (prix public au séminaire de la Fondation)

En 2023, la Fondation de Nice organise à nouveau un séminaire afin de réunir l'ensemble de ses salariés pour une journée de cohésion et de partage sur le thème « Ma Fondation, c'est tout un art ».

Afin que les différents services puissent investir pleinement cette journée artistique et créative, la fondation a lancé un jeu-concours avec pour thème « Mon métier, c'est tout un art » à réaliser en équipe et/ou les personnes accompagnées.

L'idée était de réaliser une production artistique (Vidéo, sketch, œuvre plastique, chant, chorégraphie...) qui illustre les valeurs de la Fondation.

La même année, un piano est offert à la Maison de l'Enfance de la Trinité qui doit fêter ses 30 ans.

C'est ainsi que les équipes de la MET s'inscrivent au concours et propose de créer « l'Hymne à la gloire de la MET » sous forme de vidéo avec la participation de l'ensemble des jeunes hébergés.

Dans un premier temps il a fallu composer thème musical original pour y intégrer le texte sous forme de slam élaboré par les éducateurs et les jeunes.

Puis des répétitions ont été menées autour du piano par petits groupes afin de faire connaitre le projet à tous et que tout un chacun en soit investi. Ces séances ont permis d'améliorer le contenu, d'affiner les enchainements, d'être plus à l'aise dans la prise de parole.

Pour parfaire la vidéo, deux éducatrices ont élaboré un scénario qui fasse intervenir l'ensemble des personnels et des jeunes. Le fil conducteur étant de mettre en scène une journée type à la MET, avec la lingère, les cuisiniers, les maitresses de maison, la coordinatrice et le directeur, les activités extérieures, les repas, les services administratifs.

Le projet a demandé plusieurs semaines de préparation pour mener à bien :

- Les répétitions ;
- Les tournages en mode professionnel et avec le pilotage d'un drone par un ami d'une éducatrice ;
- Les enregistrements de la musique puis des voix en studio (plusieurs séances pour coller au plus près des attentes) ;
- Le montage vidéo.

Le plus difficile a été de faire coïncider les plannings, mais le résultat a été à la hauteur de l'investissement de chacun, tout le monde était ravi de sa participation et du rendu final.

Pour une première réalisation en la matière, la MET a su faire force de créativité, de démarches extérieures pour solliciter une personne en charge des séquences de tournage par drone, un auto-financement pour un studio d'enregistrement professionnel, d'investissement et de disponibilité pour mener à terme ce projet dans les temps impartis.

Malgré les contraintes, les moments de tournages se sont passés dans de bonnes dispositions et dans la bonne humeur en « mode tournage de film » dixit un jeune participant. Chaque enfant et chaque adulte a pu s'exprimer et participer à cette œuvre originale, conçue et réalisée en totalité par l'ensemble des enfants/des jeunes et de tout le personnel.

L'enthousiasme était présent au sein de toute la maison malgré la Dead-line que ce clip soit terminé et communiqué avant le Séminaire.

Le 15 juin, notre projet été mis en "concurrence" avec les œuvres réalisées par nos collègues des différents services et a été présenté devant près des 500 salariés et cadres ce jour-là.

Notre Hymne a obtenu le « prix de public » pour notre plus grande satisfaction mais surtout celle des enfants. Cette récompense représente la joie et la fierté d'une belle réalisation produite en commun qui restera dans les archives et les mémoires de tous. Un beau témoignage de son appartenance et du bien-être à vivre à la Maison de l'Enfance.

Ce travail collectif a insufflé aux équipes des deux groupes, un nouvel élément de cohésion, un sujet de fierté et de reconnaissance au travers de la musique et des mots pour mettre en exergue les valeurs de notre travail passionnant au sein de cette maison trentenaire.

Cette démarche a inspiré la création d'autres œuvres dans la même veine pour permettre aux jeunes de s'exprimer différemment et librement.

4.2. Les Bivouacs

Proposé par un éducateur nouvellement arrivé, changer la forme des camps pour le groupe des Grands sous le format de bivouac (sous tente) a permis d'organiser plusieurs temps avec une nouvelle dynamique.

BAOU DE ST JEANNET :

C'était le premier de la série, un test. Les 27 et 28 avril, une seule nuit passée en camping en forêt. 12 enfants accompagnés de 3 éducateurs. Montage des tentes et organisation du bivouac, nuit dans la nature, soirée autour d'un barbecue avec grillades, fraicheur de la nuit, visite du Musée des insectes et reptiles de La Gaude, randonnée et casse-croute au sommet du Baou. Une vie partagée de façon différente qu'à la Maison de l'Enfance, sans son confort et ses habitudes. Une certaine « liberté » retrouvée, pouvoir marcher en petit groupe ou seul. Une découverte de la nature mais aussi d'autres rapports humains favorables à une meilleure connaissance des enfants entre eux et partager des temps en dehors de leur lieu de vie. Des découvertes et des apprentissages qui susciteront chez les enfants comme chez les adultes le souhait de refaire l'expérience en améliorant cependant certains points : faire plus de jeux et mieux préparer les sacs ainsi que passer une journée supplémentaire.

Ce Bivouac comme les suivants seront « déconnectés », les jeunes seront sans leur portable le temps du bivouac afin de se connecter à l'environnement de la nature. Seuls les appels aux familles seront possibles via le portable des éducateurs.

LES ANES DE VALDEBLORE :

Du 18 au 20 août, l'idée directrice de ce nouveau bivouac était d'associer la randonnée en montagne avec le contact d'animaux afin de facilité la randonnée qui pouvait s'avérer assez difficile pour des non-initiés. Jugée trop difficile pour la plupart au départ, tous ont réussi à atteindre le sommet après un dénivelé de 800m. Une première pour toute l'équipe. 3 jours et 2 nuits avec 9 jeunes et 3 éducateurs. Pas de téléphone, pas de supermarché, pas de télé mais un marché et une fête dans un village de montagne, une balade d'une journée avec des Ânes bâtés, le franchissement d'un col à 2000m d'altitude, la découverte des dégâts de la tempête Alex, l'apprentissage des noms des arbres, de la flore, le repas pris avec les truites pêchées par les jeunes, des jeux de cartes et de ballons, une soirée aux bougies et pour

certains une nuit passée à la belle étoile pour la première fois de leur vie. Autant de moments privilégiés passés dans la joie et la bonne humeur même si des tensions entre certains n'ont pu être évitées.

Au retour, la difficulté de la randonnée sera mentionnée ainsi que le souhait de pouvoir amener des vélos.

BRAME A BEUIL :

Durant le weekend du 30 septembre et 1 octobre, 7 jeunes et 3 adultes. L'objectif était de faire découvrir le Brame du Cerf et l'automne en montagne, les mélèzes qui jaunissent, les premières gelées. Installés au camping de Beuil, chacun sait maintenant préparer ses affaires et installer sa tente, comme un rituel connu. En attendant le crépuscule, journée du samedi en 2 groupes, l'un sur les VTT a effectué plusieurs descentes entre Valberg et Beuil avec un éducateur sur son VTT et l'autre sur la route pour la maintenance et les transferts, d'autres en petite randonnée sur le « sentier planétaire ». Des petites courses chez le boucher et le boulanger à la découverte de produits locaux, comme au bivouac précédent. Fromage et charcuterie du pays font l'unanimité et participe à ces moments, ces repas et goûter simples font maintenant partis du voyage.

Sortie au crépuscule à la recherche des cerfs que l'on arrive à rejoindre et à écouter dans le silence de la forêt. Instant magique où l'on chuchote et on écoute cette rencontre avec l'animal sauvage. Une nouvelle découverte qui a touché tous les membres de l'équipe.

Le dimanche, petite randonnée autour du lac de Beuil, cabane et jeux, pique-nique avec vue sur les montagnes, confection d'arcs puis descente de 8 km entre le Col de l'Espaul et Beuil. Une expérience unique qui nécessite la vigilance de tous, mais qui contraint chacun à faire attention à l'autre, à l'attendre et à l'aider si besoin.

Au retour les jeunes disent qu'ils auraient aimé rester une journée supplémentaire mais l'hiver arrivant cette formule sous tente devra attendre.

Conçus pour pouvoir être organisés relativement facilement et en minimisant les frais (22 Euros par jour et par personne tout compris), ces bivouacs ont l'adhésion de tous et le soutien de la direction de l'établissement ce qui permet d'envisager une récurrence en 2024 qui a d'ailleurs débuté par une cession à Valberg autour du Thème du Land Art en hébergement en chalet.

Pouvoir vivre avec les jeunes à un rythme et dans des conditions souvent précaires permet de mieux apprécier le caractère de chacun et découvrir ses réactions vis-à-vis du monde extérieur, de l'inconnu

et de la nature qui parfois peut angoisser. Retrouver une certaine liberté est aussi un point important, en dehors d'un cadre scolaire ou institutionnel avec ses règles et ses contraintes.

Pas d'activités payantes, pas d'écrans, mais l'appropriation des lieux et de la nature pour évoluer gratuitement. Un autre rapport avec les sorties qui sont souvent en ville associées à une dépense.

Sous le même format, il est envisagé un bivouac en bord de mer, en Italie, en Camargue et toujours en montagne avec l'arrivée de nouveaux jeunes dans le Groupe des Grands, une façon intéressante de les intégrer à leur nouveau lieu de vie.

4.3. Le Mentorat et le soutien scolaire

⇒ Mentorat avec AFEV

En 2023, la Maison de l'Enfance compte un nouveau partenaire l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV).

Pour l'AFEV, l'éducation qui est au cœur des inégalités. A l'école, dès la maternelle, les origines sociales, culturelles et géographiques conditionnent trop souvent la réussite scolaire des élèves. C'est pourquoi, elle œuvre pour que chaque enfant qui en a besoin ait le droit d'être accompagné de manière personnalisée et individuelle.

Aussi, depuis 30 ans, elle rallie des étudiant·es qui souhaitent donner du temps pour soutenir un·e plus jeune, lui (re)donner peu à peu confiance, l'envie d'apprendre et d'aller vers les autres.

Ce partenariat avec l'AFEV est financé et porté par le Département qui propose ainsi aux enfants de la MET volontaires une Visio hebdomadaire avec un(e) étudiant(e) qui sera son mentor(esse) pendant l'année.

L'étudiant aide et accompagne l'enfant placé dans ses devoirs scolaires prioritairement, mais pas seulement ; l'idée est que l'enfant et son mentor puissent tisser une relation de confiance, que cette heure de Visio soit aussi un espace pour partager ses passions, ses envies, ses doutes et craintes. Un moment informel et agréable.

Ainsi six enfants ont pu intégrer le dispositif et démarrer le mentorat courant février/mars 2023.

Avant le démarrage de l'accompagnement, une présentation de chaque enfant a été réalisée pour qu'il lui soit proposé le ou la mentor(esse) qui lui corresponde le mieux.

Pour soutenir les jeunes de la MET et faciliter ces échanges, le département a offert un ordinateur portable reconditionné à chaque enfant ayant intégré le dispositif.

À la suite de la réception des ordinateurs, l'AFEV est venu faire deux ateliers numériques sur la structure courant Mars 2023. Le 1er le 23 mars avait pour but d'initier les enfants à l'utilisation de l'outil informatique (création de boite mail, comment se connecter à une Visio) ; le 2nd le 30 mars avait pour objet de sensibiliser les enfants à la thématique du cyber harcèlement. Les 6 enfants y ont participé.

C'est ainsi, qu'au rythme d'une fois par semaine de février à juin 2023 les jeunes ont bénéficié de Visio avec leurs mentors respectifs.

Malgré quelques difficultés organisationnelles, les enfants ont fait un retour très positif de cet accompagnement. Ils ont pu/su tisser des liens avec leurs mentors.

Nous avons également observé une nette amélioration de leurs compétences informatiques ; chacun des enfants ayant intégré le dispositif sait désormais utiliser son adresse mail, participer à une rencontre Visio et s'exprimer face à un adulte, trouver des informations sur internet, se connecter de façon autonome à son établissement scolaire (via Pronote), utiliser office (bases). Les jeunes apprécient particulièrement de travailler sur l'outil informatique.

Certains ont également progressé en termes d'expression orale. Les 6 enfants étaient particulièrement stressés de devoir s'exprimer devant un inconnu mais tous ont surmonté leur appréhension avec brio.

A la rentrée septembre 2023, fort de ces retours positifs, le dispositif s'est élargi à cinq jeunes supplémentaires de la structure.

De septembre à décembre 2023, 11 jeunes sont sous mentorat avec l'AFEV.

⇒ Soutien scolaire

Partant des constats internes :

- Qu'après l'école ou le collège et le moment du goûter, l'ensemble des jeunes manquent de motivation et de concentration pour se mettre au travail pour les devoirs ;
- Que les devoirs = source de conflits et de discordes ;
- Qu'il faut 'un espace calme pour que les enfants parviennent à se concentrer et que la salle à manger où ils se retrouvent tous pour travailler n'est pas le lieu approprié

Et du constat scolaire :

- Que beaucoup d'élèves sont démotivés lorsqu'ils obtiennent de mauvaises notes à l'école et/ou ne parviennent pas à rattraper leur retard, malgré tous leurs efforts ;
- Que d'autres ont carrément perdu le goût à l'école.

L'ensemble du corps hiérarchique et les équipes éducatives de la MET et des Cerisiers se mobilisent pour trouver des solutions dans la prise en charge de l'aide aux devoirs et le suivi de la scolarité.
L'objectif est d'aider nos jeunes à retrouver confiance en eux pour progresser de manière significative dans leur parcours scolaire et leur parcours de placement en maison d'enfants.
Pour ce faire, les éducateurs doivent être partie prenante de cet accompagnement pour les soutenir et apporter leur aide, non pas seulement pour qu'ils améliorent leurs résultats scolaires, mais surtout pour les encourager et les motiver à progresser.
En apportant ainsi un soutien adapté nous espérons susciter leur curiosité pour qu'il puisse exprimer leurs capacités et leurs diverses aptitudes.

La Maison de l'Enfance de la Trinité a, dans un premier temps, créé une cellule de « soutien scolaire » avec un éducateur de chaque groupe pour penser le temps de devoirs autrement et pour réfléchir sur ce qui peut être mis en œuvre pour soutenir des enfants en grandes difficultés scolaires.

Puis pour répondre au besoin d'un espace dédié au travail scolaire, la salle de réunion a été mise à disposition. Rapidement nous avons constaté que ce lieu à favoriser la concentration et la motivation des jeunes car plus calme et spécifique aux devoirs.

Les temps de devoirs ont été ensuite réparti en fonction des besoins des enfants avec leur niveau scolaire, leurs difficultés entre les enfants des Cerisiers et de la Maison de l'enfance et l'organisation existante avec les enfants suivis par le Lieu Ressource dans le cadre de l'accompagnement scolaire et de l'aide aux devoirs.

Ainsi, chaque semaine, des plannings sont établis pour permettre un roulement et pour que tous les enfants puissent bénéficier du même temps. De même, un tableau hebdomadaire où figure le nom des enfants et l'éducateur prévu pour les devoirs est affiché.

Cette nouvelle organisation a également permis de partager les groupes d'enfants dans des temps plus adaptés et plus calme.

Par ailleurs, depuis septembre 2023, la Maison de l'Enfance accueille une future retraitée à qui l'employeur, La MAIF, a offert l'opportunité de donner du sens à sa fin de carrière et de préparer sa retraite en douceur en réalisant un mécénat de compétences. C'est-à-dire que la MAIF met gracieusement à disposition un de ses salariés volontaires pour apporter son aide et son expertise à un organisme d'intérêt général dans le cadre du dispositif de retraite progressive.

C. a spontanément choisi de s'impliquer auprès de la petite enfance et a proposé son soutien à la Fondation de Nice.

Elle travaille en lien avec les équipes éducatives de la MET, des Cerisiers, du Lieu Ressource et avec les intervenants du jardin solidaire Lou Pantaï sur les missions suivantes :

- Aide aux devoirs
- Animation d'ateliers éducatifs et ludiques
- Accès à la culture : initiation et découverte des différentes facettes de la culture et de l'art en général.

C. intervient 2 fois par semaine pour un soutien scolaire aux enfants de la Maison de l'enfance et des Cerisiers.

Tous les mardis et mercredis elle prend en charge les enfants dont les besoins ont été identifié en amont pour des devoirs ou du soutien dans une matière. C. travaille avec des fiches ludiques pour faciliter la concentration des enfants des classe ULIS ou SEGPA et les mettre en confiance.

6. LES PARTENAIRES

5.1. Le réseau de partenaires

Avant, pendant, après l'admission :

Référents ASE
AEMO,
CMP,
RTPE
AED, PAD, Lieu Ressource

Pendant le placement :

Établissements scolaires (écoles primaires, collèges, ITEP,
Hôpitaux (Lenval essentiellement),
Médecins psychiatres
Correspondants et/ou entraineurs clubs sportifs
Centres de loisirs (Sivom, Claj…)
Services de la Fondation (Lieu Ressource, Pélican, la Guitare, la Villa Marie-Ange,)

Établissements scolaires partenaires de l'internat :

École Victor ASSO

École Denis DELAHAYE

École Condamine Cauvin

ITEP LA LUERNA

Collège La BOURGADE

Collège de Contes

Partenaires scolaires :

AFEV et le Département

Médical / Suivi psychologique :

Pharmacie Béal

Hôpital de jour :

Hôpital Lenval : Secteur Pédopsychiatrique / Équipe mobile

Hôpitaux : l'Archet 2, Pasteur

Établissements spécialisés

Planning Familial

ITEP

Les pompiers

CMP : Costanzo, Ariane, Trinité, Parc

Pédopsychiatre

Médecin référent de la MET

Médecins spécialistes : dentistes, dermatologues, orthophoniste, gynécologue…

SOS Médecins

IME, CLISS, SEGPA,

Equithérapie proposée par l'ASE

Médiation animal

Sécurité :

Gendarmerie de La Trinité
Police Nationale/Commissariats
Brigade des mineurs

Activités sportives :

BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvénile)

Ville de Nice pour les invitations aux matchs de football

CLSH Trinité, club de foot La Trinité

Centres de Loisirs

Centre de vacances : CEJAM, UFCV, Semeuse, ASL, Chantiers Jeunes…

Les piscines

CEDAC

Plusieurs associations et organismes sont également de véritables partenaires pour la Maison de l'Enfance en organisant des sorties ou en proposant des invitations aux enfants accueillis :

- Enfants de Frankie ;
- Association Children and Future ;
- Association « Des ailes des enfants » ;
- AFEV ;
- No finish Line.

7. LES ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSES

7.1. Les entrées

⇒ Nombre d'admission en 2023

ADMISSIONS 2023	
Filles	4
Garçon	2
TOTAL	6

En 2023, 6 enfants ont intégré le MET, 1 jeune fille en août en transition avant admission sur la MECS « Les Cerisiers », 1 fille et 1 garçon fin août, 1 garçon en décembre ainsi que 2 filles qui fait l'objet d'un accueil d'urgence suivi d'un placement vers une autre structure (MECS).

⇒ Lieu de vie des jeunes avant l'admission

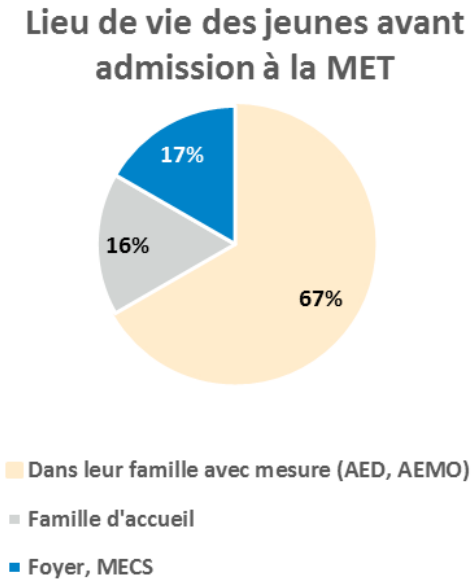

4 jeunes qui vivaient initialement dans leur famille, avec une mesure AEMO (pour trois d'entre elle) et une mesure de PAD (1).

⇒ Age des jeunes à leur admission

AGE DES JEUNES A L'ADMISSION	
5 ans	1
7 ans	1
8 ans	1
9 ans	2
11 ans	1
TOTAL	6

L'accueil et l'admission des enfants se fait selon les places disponibles sur les groupes

⇒ Mesure des jeunes à l'admission

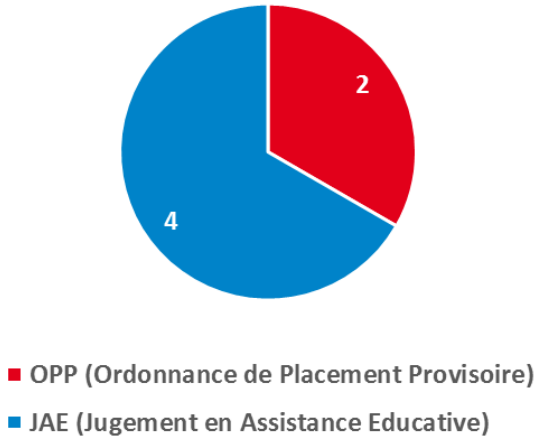

⇒ MDPH à l'admission

Sur les 6 admissions en 2023, seul un jeune âgé de 9 ans bénéficiait d'une reconnaissance MDPH, pour lequel un dispositif ULIS en classe de CE1 est mis en place.

⇒ Scolarité à l'admission

SCOLARITE DES JEUNES A L'ADMISSION	
Déscolarisé (niveau CE1)	1
Grande Section Maternelle	1
CE1 (Dont 1 ULIS)	3
CM2	1
TOTAL	6

7.2. Les sorties

6 Filles et 3 garçons ont quitté la Maison de l'Enfance de la Trinité en 2023, au mois de janvier, avril, juillet, août et décembre.

ORIENTATION DES JEUNES A LA SORTIE DE LA MET	
Retour en famille	
Père	1
Vers un autre établissement de la fondation	
MECS "Les Cerisiers"	2
VMA	1
Rapprochement familial	
Foyer	1
Famille Proche (Grand-mère paternelle)	1
Vers un autre foyer, MECS	
MECS	3
TOTAL	9

- Retour en famille, chez le père, pour une très jeune enfant.
- 2 jeunes filles placées à la suite d'une OPP ont été orientées en MECS à la suite de la décision de jugement ;
- 3 (2 filles et 1 garçon) ont eu 14 ans au cours de l'exercice 2023, l'une a été orientée vers une autre structure de la Fondation, les deux autres vers une autre structure (une MECS et un foyer hors département (Moselle) dans le cadre d'un rapprochement familial) ;
- Un jeune garçon a quitté le Département vers le département de l'Indre dans le cadre d'un rapprochement familial chez sa grand-mère paternelle le temps de lui trouver un nouveau lieu de vie ;
- 2 jeunes ont été orientés vers la MECS « Les Cerisiers », une jeune fille pour retrouver sa fratrie, un jeune pour répondre à une difficulté institutionnelle.

⇒ Durée du placement

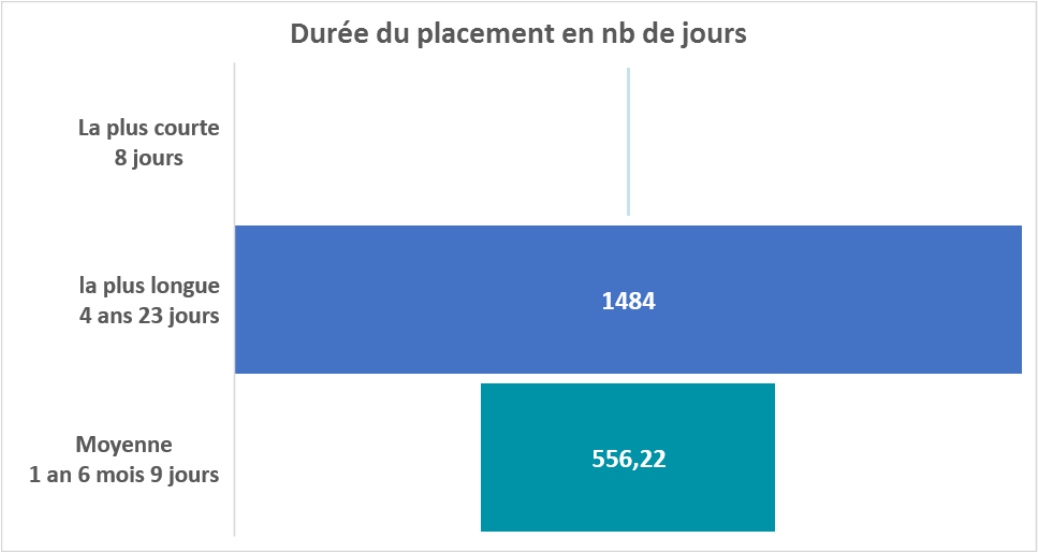

La durée la plus courte s'explique par le passage d'une jeune fille à la MET avant son admission à la MECS » Les Cerisiers ».

La durée de placement longue s'explique par le fait que la Maison de l'Enfance de la Trinité accueille des enfants de 6 à 14 ans, le jeune garçon en question était accueilli depuis ses 10 ans et ce jusqu'à ses 14 ans.

La durée moyenne (plus de 2 ans) montre que l'accompagnement de ces enfants très fragilisés doit être suffisamment long pour sécuriser leur parcours. Pour autant, il faut toujours s'interroger sur la pertinence de ces placements sur le long terme et étudier toutes les possibilités d'orientation (famille d'accueil, tiers digne de confiance, parrainage).

7.3. Le taux d'occupation

La Maison de l'Enfance à une capacité d'accueil de 20 enfants, 18 places en continue et 2 places de repli.

L'exercice de l'année 2023 termine avec un total de 6 932 journées d'hébergement ce qui représente un taux d'occupation global d'environ 95% (sur 20 places disponibles).

Sur la capacité d'accueil des places d'hébergement en continu (18 places) le taux d'occupation est de 105%. Jusqu'au mois de mars le nombre de jeunes hébergés était 20, puis de 19 jusqu'en août sur les 18 places. Cette situation s'explique par le fait qu'en fin d'année 2022 la direction de l'Enfance, qui faisait face à une situation exceptionnelle de saturation du dispositif d'accueil des enfants confiés, a sollicité la mobilisation de deux places de repli.

JOURNEES D'OCCUPATION EN 2023						
Nb de jours d'occupation mensuels	PLACES D'HEBERGEMENT 18		PLACES DE REPLI 2		OCCUPATION TOTALE 2023	
	PREVUS	REALISES	PREVUS	REALISES	PREVUS	REALISES
JANVIER	558	635	62	0	620	635
FÉVRIER	504	560	56	0	560	560
MARS	558	620	62	0	620	620
AVRIL	540	597	60	2	600	599
MAI	558	589	62	11	620	600
JUIN	540	570	60	0	600	570
JUILLET	558	563	62	0	620	563
AOÛT	558	582	62	0	620	582
SEPTEMBRE	540	540	60	9	600	549
OCTOBRE	558	558	62	7	620	565
NOVEMBRE	540	522	60	0	600	522
DÉCEMBRE	558	564	62	3	620	567
TOTAL	**6 570**	**6 900**	**730**	**32**	**7 300**	**6 932**

OCCUPATION EN 2023			
	Jeunes hébergés	Jeunes en repli sur le mois	Jeunes hébergés en Accueil d'Urgence
JANVIER	21		
FÉVRIER	20		
MARS	20		
AVRIL	19	1	
MAI	19	2	
JUIN	19		
JUILLET	19		
AOÛT	19		
SEPTEMBRE	18	2	
OCTOBRE	18	1	
NOVEMBRE	18		
DÉCEMBRE	18	3	2

Moyenne jeunes hébergés dans l'année = 19

⇒ Evolution du taux d'occupation des studios de la MET (Replis / séjours de rupture)

Nombre de jours occupés	
89	
Studio 1	62
Studio 2	19

Nombre orientation	
AED	0
Guitare	4
MNA	1
PAD	1
Plateforme	0
VMA	5

Nombre de jeunes	
11	
FILLES	6
GARCONS	5

Motifs	
Conflit familial	1
Séjour de rupture	9
Autre	1

En 2023 :

- Le service du PAD a orienté une jeune sur une durée de 20 jours en raison d'un conflit familial ;
- La MECS de la Guitare a eu recours à 4 séjours de rupture pour une durée totale de 19 jours, un jeune a été accueilli 2 fois (soit 10 jours de séjours cumulés) ;
- La MECS de la VMA a fait séjourner 5 jeunes pour une durée totale de 42 jours, une jeune fille a fait 3 séjours de 4, 5 et 16 jours ;
- 1 jeune du service des MNA a été logé 8 jours.

⇒ Evolution du nombre de jours de replis et accueils d'urgence à la MET

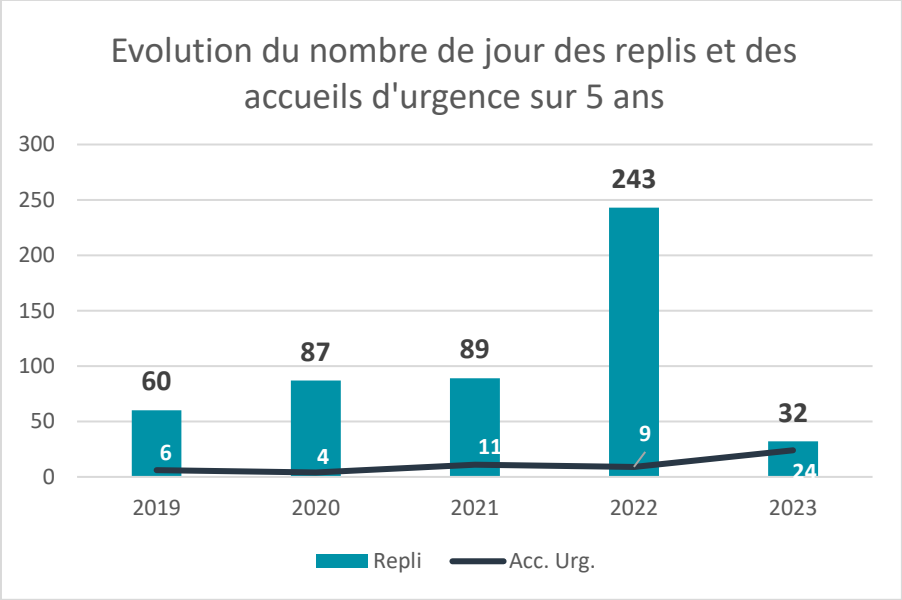

Avec la mise en place de la plateforme d'orientation nous ne devrions plus recevoir de jeunes en accueils d'urgence. Toutefois, les FEAM étant saturés, nous avons dû pallier l'urgence quand cela est possible. C'est ainsi que 2 jeunes filles ont été accueillies en décembre dans l'attente de l'audience en Assistance Educative et l'orientation vers un nouveau lieu de placement.

Les jeunes en repli ont essentiellement été orientés par le Placement à Domicile, deux places sont dédiées à ce dispositif.

7.4. Données globales sur l'exercice 2023

Sur l'exercice 2023, la Maison de l'Enfance de la Trinité a accueilli 27 jeunes dont 14 garçons et 13 filles, en cours d'année 9 d'entre eux ont quitté ce lieu d'hébergement, 6 nouveaux jeunes ont été accueillis.

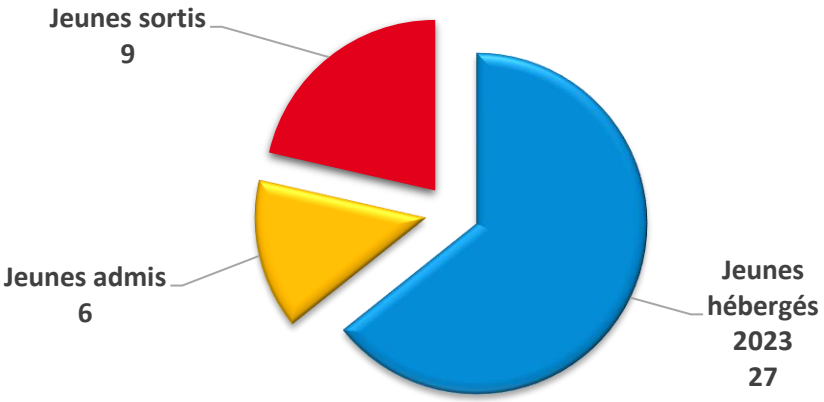

⇒ Répartition par sexe des jeunes hébergés en 2023

REPARTITION DES JEUNES		
	FILLES	GARCONS
Jeunes suivis en 2023	13	14

⇒ Répartition des jeunes hébergés sur les groupes

REPARTITION DES JEUNES SUR LES 2 GROUPES		
	FILLES	GARCONS
Groupe des Kids	5	5
Groupe des Kids vers Evolution	2	1
Groupe Evolution	6	8
Jeunes hébergés sur la MECS	13	14

En cours d'année en raison des nouvelles admissions et de l'âge des jeunes, un garçon et deux filles sont passés du Groupes des Kids sur celui Evolution.

⇒ Evolution des âges entre 2022 et 2023

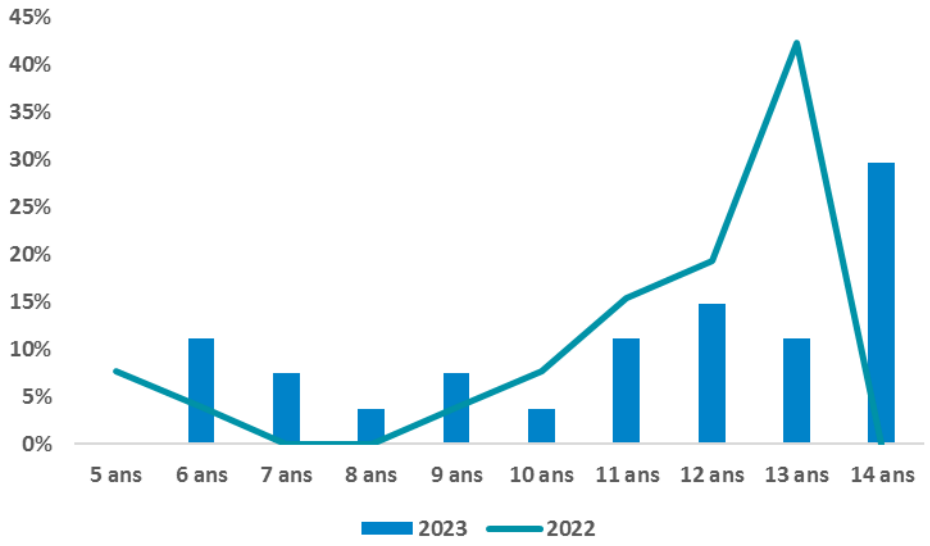

Au 31/12/2023, 30 % des jeunes hébergés sont âgés de 14 ans et plus, et ont grandi en institution. 18,5% des enfants sont âgé de 6 à 7 ans. 14,8 % ont entre 8 et 10 ans.

⇒ Nombre de jeunes hébergés par territoires

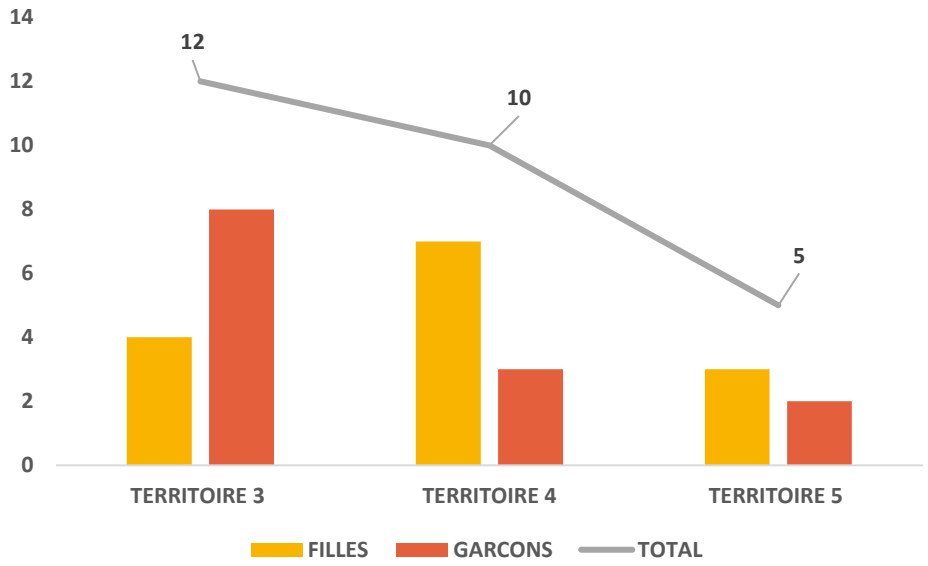

7.5. Données médicales

⇒ Reconnaissance MDPH des jeunes hébergés

RECONNAISSANCE MDPH DES JEUNES HEBERGES		
	FILLES	GARCONS
OUI	4	8
NON	9	6
TOTAL	13	14

⇒ Traitements médicaux et suivi psychologique des jeunes hébergés

Jeunes Hébergés ayant un traitement médical et/ou un suivi psychologique	
Traitement médical	5 filles, 4 garçons
Suivi psychologique (CMP, HDJ, libéral	6 filles, 7 garçons
Suivi orthophonique	1 fille, 4 garçons
Suivi psychomotricité	0 fille, 1 garçon

Sur les 27 enfants hébergés en 2023, 13 ont eu un suivi psychologique à l'extérieur de la MET et 9 ont un traitement médical :

- 3 pour calmer leurs angoisses ou leur stress, ou les aider à l'endormissement ;
- 1 pour traitement de l'asthme ;
- 5 pour soigner des troubles du comportement, tempérament dépressif, troubles psychiatriques.

7.6. Données scolaires et extra-scolaires

⇒ Scolarité

Sur les 27 jeunes qui ont séjourné à la Maison de l'Enfance, tous n'ont pu être accompagné dans leur scolarité, au motif d'hébergement trop court pour une inscription dans un établissement scolaire, passage de courte durée dans le cadre d'accueil d'urgence ou hébergement court durant la période estivale.

Scolarité		2023-2023 Janv. À Juil	2023-2023 Sept. À Déc
Scolarisé en classes **ordinaires**	Grande Section	1	0
	Grande Section / CP	0	1
	CE1	0	2
	CE2	0	1
	CM1	3	0
	CM2	1	1
	6°	1	0
	5°	0	0
	4°	4	0
	3°	0	2
Scolarisé en classes **adaptées**	CE2 ULIS	0	1
	CM2 ULIS	1	1
	6° ULIS	1	1
	6° SEGPA	2	0
	5° ULIS	2	1
	5° SEGPA	2	2
	5° ULIS / SESSAD-ITEP	0	1
	4° ULIS	2	2
	4° SEGPA	0	1
	3° ULIS	0	2
TOTAL		**20**	**19**

Concernant l'enseignement adapté, nous avons :

- De janvier 2023 à juillet 2023, 10 enfants en classe adaptées soit 50% de l'effectif des enfants accueillis ;

Ce chiffre augmente à la rentrée 2023-2024, avec 12 enfants scolarisés dans des classes spécialisées soit 63% des jeunes scolarisés dont 10 jeunes au collège.

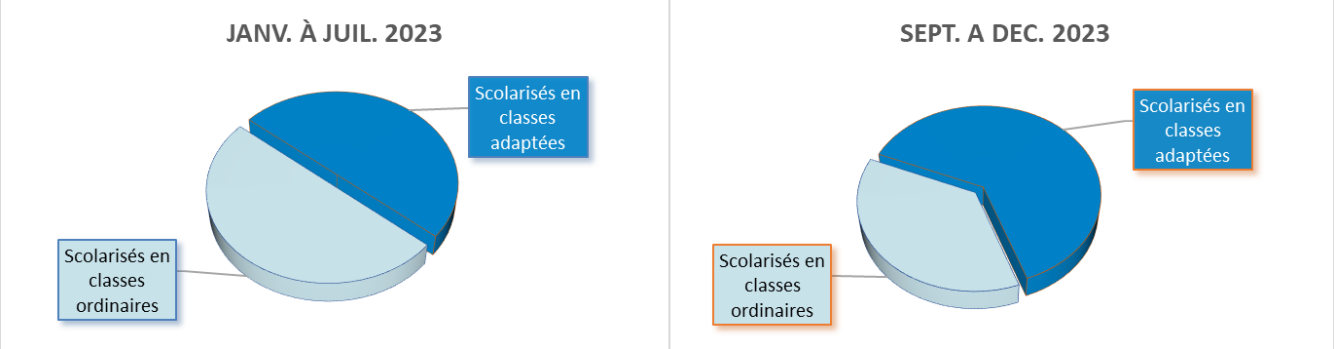

⇒ Etablissements scolaires

Scolarité		2023-2023 Janv. À Juil	2023-2023 Sept. À Déc
Primaire	Ecole Denis Delahaye LA TRINITE	1	2
	Ecole La Condamine DRAP	2	1
	Ecole Victor Asso LA TRINITE	3	4
Secondaire	College BOURGADE LA TRINITE	8	8
	Collège Rabelais L'ESCARENE	2	0
	College Roger Carles CONTES	4	3
Autre	Collège Rabelais L'ESCARENE + ITEP "La Luerna"	0	1
TOTAL		20	19

Les établissements de proximité sont priorisés pour éviter de trop nombreux accompagnements scolaires.

⇒ Activités extra scolaires des jeunes hébergés

Dans le cadre du projet d'établissement et du projet personnalisé de l'enfant, il est essentiel pour l'équipe éducative que chaque enfant puisse accéder à une activité extrascolaire ou culturelle.

Elle leur permet de se maintenir en bonne forme, d'avoir une activité sportive, de créer du lien social et ainsi de s'extraire du groupe institutionnel souvent pesant.

En 2023, en raison de leur difficulté dans la relation à l'autre, 3 jeunes n'ont pas adhéré à un quelconque loisir.

Activités Extrascolaires et culturelles	2023-2023 Janv. À Juil	2023-2023 Sept. À Déc
Basket	2	2
Danse	2	5
Foot	3	6
Gymnastique	2	
Judo	2	
Taekwondo	1	
Théatre	1	1
Equiérapie / Médiation animale	2	2
Danse + Foot	1	1
	16	17

⇒ Inscription au Lieu Ressource

Le Lieu Ressource est un service très apprécié des jeunes car il leur permet de pouvoir s'extraire un temps du groupe institutionnel, cette relation différente avec le jeune est un atout précieux pour les équipes éducatives des MECS car il apporte un éclairage supplémentaire sur leur situation et leur personnalité.

De janvier à décembre 2023, 18 jeunes ont été inscrit au Lieu Ressources :

- 5 pour un temps de vacances ou ponctuellement en raison d'une exclusion, par exemple ;
- 13 dans le cadre d'un accompagnement scolaire et extra-scolaire :
  - Aide aux devoirs ;
  - Soutien ou organiser un emploi du temps scolaire séquentiel.

7.7. Données sur les rapports d'incidents et informations préoccupantes.

⇒ Informations préoccupantes

La MET a émis en 2023, 5 informations préoccupantes (IP) :

- L'une relative aux agissements et comportements à caractère sexuel au sein de la MET ;
- L'une relative à la mise en danger d'une jeune ;
- 3 aux motifs de révélations :
  - Violences sexuelles au domicile ;
  - Violence physique ;
  - Présence d'un parent dans l'environnement d'une jeune alors qu'il était soumis à une interdiction de tout contact ou lien avec son enfant.

⇒ Rapports d'incidents

De janvier à décembre, la MET a établi 37 rapports d'incidents concernant 10 jeunes hébergés, et 4 concernant plusieurs jeunes (en raison de conflit ou de jeux inadaptés).

En 2023, 1 jeune a fait l'objet de 9 notes d'incident, 2 de 6, une de 4 et un autre de 3.

Ces 37 rapports ont fait l'objet de :

- 2 hospitalisations ;
- 6 interventions des Pompiers / Samu ;
- 1 Intervention de la Gendarmerie, Police, Protection Civile

A l'origine de ces perturbations, il s'avère que l'élément déclencheur est le plus souvent :

- La frustration : 19 cas
- Les angoisses, le mal être en rapport avec les situations familiales : 4 cas
- Le conflit entre jeune et/ou la difficulté de gérer le collectif, le quotidien : 6 cas
- Des jeux inadaptés : 4 cas

II LE PLACEMENT A DOMICILE (PAD)

1. LA PRESENTATION DU PAD

Le Placement à Domicile (PAD) a introduit de nouvelles modalités de fonctionnement pour les établissements et des pratiques de travail différentes pour les équipes éducatives. Les travailleurs sociaux s'attachent à travailler les liens à partir des systèmes familiaux en s'appuyant sur différents supports tels que l'observation, l'entretien, le travail avec les partenaires et la famille, le soutien éducatif, l'accompagnement dans le « faire avec ».

Le Placement à Domicile concerne des mineurs pour lesquels la protection nécessaire peut-être assurée au domicile familial sous certaines conditions et/ou pour lesquels la séparation physique permanente s'avère préjudiciable ou très difficile à réaliser.

Le PAD est une alternative au placement traditionnel, alliant un maintien au domicile familial en s'appuyant sur les compétences parentales tout en veillant à la protection de l'enfant.

Le PAD repose sur l'exercice de l'autorité parentale soutenue par les équipes éducatives du service. Le PAD, comme toute mesure d'assistance éducative qui s'impose à une famille, nécessite malgré tout une collaboration entre les équipes éducatives et les familles des enfants suivis. Il est nécessaire d'obtenir l'adhésion des familles malgré la contrainte.

Le PAD se caractérise par une grande souplesse d'intervention, plus précisément en termes d'horaires. L'amplitude horaire du service, permet une présence assez large sur la journée, en début de soirée et également le week-end.

En cas d'urgence et de nécessité, il est possible de joindre un représentant du service ; les familles sont informées du numéro d'urgence le jour de l'admission.

Le PAD s'inscrit dans le cadre de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 relative aux principes de respect des droits des usagers et du dispositif de protection de l'enfance dont les orientations, fixées par la Loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfance, visent à diversifier les modes de prises en charge des mineurs confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Conseil Départemental.

Depuis le 01/06/2018, le Placement à Domicile a vu sa capacité d'accueil étendue par les arrêtés n° DE/2018/00089 et n° DE/2019/0188 : accompagnement de 30 enfants âgés de 6 à 18 ans.

L'équipe se compose de 5 ETP d'éducateurs, 1 ETP psychologues, 0,5 ETP secrétaire et 0,5 ETP chef de service sous la direction de la responsable d'activités et du directeur de secteur.

Chaque éducateur a en référence 6 mesures, il intervient au moins un fois par semaine (Visite à domicile : VAD) pour mobiliser l'entourage familial auprès de leur enfant.

Le service du PAD fonctionne du lundi au samedi de 9h à 21h, deux éducateurs interviennent le dimanche en renfort sur les internats et sont mobilisables sur les situations de repli.

Les locaux du PAD sont situés dans les locaux de la MET (Maison de l'Enfance de la Trinité) sise 81, boulevard Jean Dominique Blanqui -06340 LA TRINITE.

Conformément au référentiel, la mise en œuvre d'une mesure de PAD a pour objectifs de :

- Prévenir la désaffiliation du milieu naturel de l'enfant en s'appuyant sur les compétences parentales tout en veillant à la protection du mineur au domicile parental ;
- Répondre aux besoins du mineur en particulier à sa stabilité affective ;
- Soutenir les familles en les impliquant dans une dynamique de changement ;
- Permettre progressivement aux parents d'assumer seuls la prise en charge de leur enfant au quotidien.

Nous avons pu observer depuis ces dernières années une adaptation du PAD à différents types de situations :

- En amont du placement, le PAD peut intervenir en vue de la préparation à une séparation physique si un danger est avéré ; cette préparation aide à rendre le placement en MECS moins douloureux et mieux compris pour les familles.
- Après un placement, il s'inscrit dans la perspective d'un soutien pour des situations encore fragiles pour permettre aux enfants un retour au domicile familial.

2. LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS

2.1. Les missions

Educatives

Auprès des parents :

- Développer et renforcer tous les moyens susceptibles de maintenir les enfants et les jeunes dans leur milieu naturel ;
- Soutenir les parents dans les actes de la vie quotidienne ;
- Accompagner les parents dans la prise en compte des difficultés et des capacités de leurs enfants ;
- Permettre progressivement aux parents d'assumer seul la prise en charge de leurs enfants au quotidien.

Auprès des enfants :

- Participer à la protection de l'enfant en lui proposant un cadre de vie sain et stable ;
- S'assurer de la santé des enfants accompagnés par le service ;
- Structurer son environnement.

Psychologiques :

- Accompagner et soutenir les compétences parentales ;
- Analyser et comprendre les enjeux intrafamiliaux ;
- Coconstruire avec la famille des moyens de communications et des réponses éducatives adaptées ;
- Apporter un soutien psychologique aux enfants et parents qui le nécessitent ;
- Apporter un étayage et une analyse clinique à l'équipe éducative sur les situations.

2.2. Les objectifs

- Protéger l'enfant tout en maintenant la relation quotidienne avec ses parents ;
- Redonner aux parents un place réelle et effective dans la prise en charge éducative de leur enfant ;

- Impulser une dynamique de changement au sein de la famille en s'appuyant sur les compétences et le savoir-faire des parents ;
- Soutenir les familles dans leur pratique de la parentalité au travers des actes de la vie quotidienne et en les restituant dans leurs droits et leurs devoirs ;
- Conforter les parents dans leurs capacités à trouver eux même les réponses adaptées aux besoins de leurs enfants ;
- Prendre en compte les difficultés auxquels sont confrontées les parents et l'enfant dans le cadre familial en évitant un placement en MECS, en foyer ou dans un autre établissement, ou le cas échéant en les préparant à la séparation familiale ;
- Travailler avec la famille ;
- Accompagner les enfants dans une évolution personnelle qui s'appuie sur un projet personnalisé d'accompagnement ;
- Accompagner les enfants dans leur projet et leur suivi scolaire
- Orienter les enfants vers le dispositif le plus adapté à sa situation, si besoin ;
- Veiller aux conditions de vie matérielle, de sécurité physique, affectives et psychique, de santé, de développement, d'éducation et de socialisation des enfants ;

3. LES TEMPS DE RENCONTRE, DE TRAVAIL ET DE PARTAGE

2023 a été une année de mouvement important au niveau de l'équipe.

De deux psychologues à mi-temps, nous sommes passé à une psychologue à temps plein. 2 éducateurs ont quitté le service pour d'autres expériences professionnelles. 1 éducatrice a été en temps partiel thérapeutique les 4 derniers mois de l'année, après avoir été arrêter tout l'été suite à un accident du travail.

Si nous avons lancer des recrutements pour assurer les remplacements des personnes parties, nous n'avons pas réussi à recruter de nouveau salariés aussi rapidement que nous le souhaitions.

3.1. L'analyse des pratiques : la supervision

Quel que soit la profession exercée, tout un chacun peut bénéficier d'un regard extérieur, surtout quand un professionnel exerce dans à contexte complexe et qu'il :

- Souhaite prévenir ou cadrer de potentielles difficultés (contrôle, régulation),
- Agit pour promouvoir d'autres personnes dans le cadre de situations judiciaires, sociales, économiques, éducatives, pédagogiques, médicales, psychologiques ou thérapeutiques (supervision, analyse contre-transférentielle),
- Projette d'éclairer et parfaire ses compétences (analyse de la pratique),

Le psychologue externe peut alors contribuer :

- À l'élaboration réflexive des articulations entre profession, statut, rôles et fonctions, déontologie et éthique professionnelle,
- À décrypter les logiques relationnelles, organisationnelles et institutionnelles,
- À saisir et comprendre les motivations personnelles, interpersonnelles et inconscientes,
- À accompagner le professionnel dans ses étapes, ses orientations et ses questionnements.

Le service du PAD fait intervenir un intervenant extérieur 10 fois par an à raison de 2h par session pour travailler sur « l'Analyse des Pratiques Professionnelles ».

C'est un temps où, collectivement, l'équipe analyse une situation et coconstruit ses pratiques et ses postures. La supervision est indispensable, elle permet un certain recul mais aussi un partage de connaissances sur les dimensions culturelles, sur les questions sensibles de sexualité, d'intimité et toute autre dimension qui nécessite un approfondissement.

L'équipe fait un retour très positif de ces séances de co-construction professionnelle car cela lui permet de renforcer son identité professionnelle par l'acquisition de connaissances et de compétences dans la perspective d'amélioration des pratiques, un étayage et/ou un éclairage sur les situations.

Afin d'être toujours dans cette quête du renouveau professionnel, et de la bonne posture à tenir et des bonnes pratiques professionnelles, le service change tous les 2 ou 3 ans d'intervenant afin d'acquérir de nouveaux outils de travail et de réflexion, des approches de travail différentes.

3.2. Les réunions d'équipe

Les réunions hebdomadaires :

Un point hebdomadaire par l'ensemble de l'équipe éducative permet :

- D'aborder l'avancée de chaque situation et de réajuster les axes de travail pour les semaines à venir et les objectifs opérationnels à proposer à la famille.
- D'évoquer les prises en charge et les divers accompagnements qui ont été effectués durant la semaine précédente (point technique, audience, rendez-vous médicaux, activités individuelles ou collectives…) ;
- De prendre collectivement des décisions sur les stratégies d'accompagnement ;
- De rédiger ou actualiser les PPE ;
- De faire le point sur les évolutions positives ou négatives constatées, rendre compte des difficultés qui peuvent être rencontrée.

Pour la bonne organisation du service, sont également présentés les points importants à venir, les congés afin de pouvoir mettre en place des personnes relais sur les situations durant les absences.

Le chef de service présente les nouvelles situations qui lui ont été orientées afin de préparer l'accompagnement qui pourra être mis en place.

Durant ces temps de réunion, le chef de service partage les actualités de la Fondation et/ou du secteur, et échange avec l'équipe sur les projets à mener, ainsi que sur tout sujet qui pourrait être évoqué.

Les réunions de trimestre thématiques :

Chaque année l'équipe programme une demi-journée de réunion par trimestre afin d'aborder des thématiques de réflexion sur les axes pédagogiques, les difficultés rencontrées en fonction de nouvelles situations « limites » dans les troubles qu'elles présentent ou les pathologies d'enfants parfois en grande difficulté. Sont également évoqués les projets, les prévisions, l'évolution à moyen ou long terme du service. Un travail autour de la démarche d'amélioration continu de qualité.

4. LES MODALITES D'ADMISSION

La plateforme d'orientation oriente les mineurs. Cette cellule centralise l'ensemble des demandes et a connaissance des places disponibles sur les différents services. Après étude de la situation, elle oriente la demande vers l'établissement qui correspondra le mieux aux besoins et à l'intérêt de l'enfant.

Le jour de l'admission, la famille au complet est reçue en entretien au service du placement à domicile. A cette occasion, la famille et l'enfant font connaissance avec les lieux, le chef de service ainsi que l'éducateur et la psychologue qui seront les référents de la situation. Lors de cette rencontre l'équipe référente échange avec la famille, une présentation du service lui est faite et des documents lui sont remis (livret d'accueil, contrat de prise en charge, règlement de fonctionnement du service, diverses demandes d'autorisations …)

Dans le mois qui suit l'admission, l'éducateur rédige le projet personnalisé de l'enfant soit au domicile de la famille avec l'enfant et les représentants légaux, soit avec l'enfant dans un 1er temps et la famille dans un 2nd temps. Ce document est réévalué tous les 6 mois.

5. LE PUBLIC ACCUEILLI ET L'ACCOMPAGNEMENT

5.1. Les problématiques familiales

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents ;
- Absence (famille monoparentale) ou présence discontinue d'un ou des 2 parents ;
- Incarcération d'un ou des parents ;
- Décès d'un des 2 parents
- Parents séparés/ divorcés = problème garde d'enfant
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial ;
- Addiction des parents ;
- Négligences de soins, d'éducation ;
- Suspicion de maltraitances physiques, psychologiques et morales

5.2. Les problématiques des jeunes repérées

- Jeunes présentant des carences affectives ou des négligences psychoéducatives ;
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH : Hôpital de jour, ITEP (trouble du comportement), IME (déficit intellectuel), SESSIP, SESSAD ;
- Troubles psychiques et psychologique relevant ou non d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement ;
- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs ;
- Troubles multiples du comportement et qui rencontrent des problématiques d'attachements incluant celles de l'abus sexuel et de l'inceste ;
- Difficultés scolaires et/ou présentant les premiers signes de décrochages scolaires ;
- Suspicion de radicalisation ;
- Conduites addictives (stupéfiants, alcool) ;
- Délinquances ;
- Troubles de la conduite alimentaire (anorexie, boulimie).

5.3. Description des évolutions marquantes

- États limites, ou avec des troubles psychiatriques ;
- Carences affectives avec des problématiques abandonniques de plus en plus fréquentes ;
- Jeunes bénéficiant d'une double prise en charge (ITEP ou IME et internat) ;
- Jeunes bénéficiant de reconnaissance MDPH ;
- Augmentation du nombre de replis ;
- Augmentation de la délinquances (vols, dégradations) avec un suivi PJJ.

6. LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES ET LES ENFANTS

- Présentation du projet personnalisé de l'enfant avec le référent PPE de la MSD
- Elaboration du projet individualisé (PI) de l'enfant dès le 1er mois de l'accueil et renouvelé tous les 6 mois en concertation avec la famille et le jeune accompagné ;
- Respect de l'autorité parentale : le parent doit participer et être informé de toutes décisions concernant son enfant ;
- Participation des familles au projet et suivi de leur enfant ;
- Participation des familles aux temps de prise en charge (accompagnements activités extérieurs, points scolaires…)
- Collaboration des familles dans la prise en charge du suivi de leur enfant (VAD, mise en place des recommandations de l'équipe éducative tant sur le plan éducatif, médicale et scolaire) ;
- Entretiens familiaux, contacts téléphoniques Activités individuelles ou collectives à caractères ludiques et/ou pédagogiques, pour favoriser l'épanouissement du jeune accueilli et accompagné.

7. LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

7.1. Les modalités d'intervention

Depuis août 2023 le Placement A Domicile a une seule psychologue à temps plein pour accompagner les trente situations pour deux psychologues à mi-temps auparavant.

En effet le poste de psychologue au sein du PAD a, pendant plusieurs années, été pensé comme étant la réunion de deux postes à mi-temps, occupés par deux psychologues distinctes.

Les situations étaient alors réparties équitablement au nombre de quinze par poste mi-temps. Le poste de psychologue se trouvait ainsi enrichi de deux approches différentes et souvent complémentaires, de deux regards cliniques.

Cette richesse amenée par les deux pratiques cliniques demandait néanmoins aux éducateurs et aux partenaires de s'adapter en fonction de la psychologue en référence de la situation.

À la suite du départ de l'une des psychologues, le poste a été repensé par l'ensemble de l'équipe et la psychologue toujours présente a accepté d'occuper les fonctions à temps plein.

Ainsi, depuis la fin du mois d'Août 2023, il n'y a plus qu'une seule psychologue au PAD, référente de l'ensemble des situations.

La psychologue peut intervenir de multiples manières au sein du PAD ; cette liberté d'action permet au professionnel de choisir la modalité qui convient le mieux à la problématique familiale rencontrée et à en suivre l'évolution en s'adaptant chaque fois que cela est possible et surtout pertinent.

Ainsi, la psychologue peut proposer et réaliser différents types d'entretiens :

- Les entretiens familiaux : idéalement un par trimestre, ils peuvent se réaliser au domicile.
- Les entretiens individuels parents
- Les entretiens individuels enfants
- Les entretiens fratries

Mais la psychologue pourra aussi « aller vers » les membres de la famille et les jeunes en réalisant :

- Des visites à domicile qui permettent une observation du fonctionnement familial dans le milieu de vie de l'enfant.
- Des repas extérieurs qui offrent un cadre d'intervention moins formel et plus rassurant pour l'enfant et/ou l'adolescent.
- Des sorties extérieures qui permettent de recueillir des observations du fonctionnement de l'enfant en dehors de sa famille. Les sorties individuelles, de groupe, ou avec la fratrie sont riches d'éléments qui concerne les capacités d'interactions de l'enfant avec l'environnement et avec ses pairs.

Repérée comme « appartenant » au PAD, la psychologue peut proposer de mettre en place des suivis psychologiques réguliers pour les enfants accompagnés en interne. Ils peuvent s'organiser à titre exceptionnels et se limitent à trois enfants sur les trente suivis par le PAD.

De plus, il est important de considérer que cet espace peut être difficile à investir pour les enfants accueillis en PAD, ces derniers pouvant avoir des réticences à parler librement à quelqu'un qui travaille en lien avec les partenaires qui peuvent recommander au juge un placement ordinaire.

Ainsi, il sera toujours souhaitable d'instaurer un suivi psychologique externalisé lorsque l'enfant est en demande, ce, afin de lui garantir un espace de parole qu'il pourra investir plus facilement.

Les suivis psychologiques sont organisés en préconisant les orientations les plus adaptées et en assurant un lien avec la structure ou les professionnels qui assurent les prises en charges. La psychologue du PAD peut donc participer à certains rendez-vous médicaux ou paramédicaux en place ou en cours d'instauration afin de faciliter l'adhésion du jeune à son nouveau suivi.

Enfin, la psychologue est en lien avec l'ensemble des partenaires (MSD, Etablissements scolaires, Internats, Structures de soins, Professionnels de santé, SESSAD, ITEP…) intervenant dans la vie des enfants suivis en PAD. Elle participera donc aux synthèses, points techniques, PPA, PPE… afin d'apporter un éclairage complémentaire à la réflexion menée par les équipes pluridisciplinaires.

7.2. Les entretiens cliniques

Les entretiens familiaux

Lorsque cela est pertinent et réalisable, des entretiens familiaux sont régulièrement instaurés afin de permettre un travail axé sur les interactions entre les membres de la famille. Ce pourra être l'occasion de travailler à définir avec la famille et le jeune des objectifs du travail éducatif.

Ainsi, les familles sont associées au travail entreprit par le PAD et sont, si elles le souhaitent, au cœur du processus de changement intrafamilial. Les différents membres de la famille peuvent alors développer leurs propres ressources face à des comportements qui avaient pour habitude de crisper leurs réactions. Ce travail tend à aider les parents à assurer leur fonction parentale sans l'étayage éducatif du PAD dont l'accompagnement n'a pas pour vocation à perdurer. C'est également un lieu où les enfants accompagner peuvent eux aussi développer des stratégies « pour faire avec » les comportements de leurs parents qui les peuvent les mettre à mal.

Les entretiens peuvent se réaliser dans les locaux ou lors de visites à domicile et sont généralement réalisés en présence de l'éducateur référent de la situation.

Pour ces entretiens, il sera toutefois préférable, autant que possible, de garantir un cadre formel en réalisant les entretiens au sein de nos bureaux. Cet espace de neutralité permettra de faciliter la mise en mots des problématiques familiales. La parole y est déposée en dehors du domicile qui est parfois représenté comme le lieu de conflits ou d'angoisses.

Dans certaines situations, ce cadre formel s'avère être un frein à la libération de cette parole en ce qu'il devient justement angoissant pour la famille, particulièrement pour les jeunes enfants. En effet, ces derniers peuvent se trouver impressionnés par la constitution de ces entretiens familiaux, composés uniquement d'adultes et, qui plus est, se déroulant dans un lieu qu'ils connaissent peu ou mal. Le domicile reste riche d'éléments d'observations car il reste le milieu dans lequel les enfants et adolescents évoluent au quotidien.

Certaines habitudes de vie, de lien ou d'utilisation de l'espace peuvent apparaître comme révélateurs d'un fonctionnement familial parfois mal adapté et l'éducateur ou la psychologue peuvent en faire le retour aux familles qui, prises dans leurs habitudes de vie, ne perçoivent pas qu'il est possible de faire autrement.

Une grande adaptabilité est nécessaire pour la psychologue du PAD qui doit, avant toute mise en place d'un travail effectif, intervenir au domicile des familles avec précaution afin de permettre la création d'un lien de confiance entre la famille et eux. Dès lors que la relation sera de qualité, la mise au travail pourra advenir et s'en trouver même, dans le meilleur des cas, facilitée.

Les entretiens individuels

Ces entretiens ont quant à eux pour vocation d'offrir un espace de parole la plus libre possible pour l'enfant, l'adolescent ou le parent.

La psychologue du Placement à Domicile n'a toutefois pas pour objectif de réaliser des suivis réguliers auprès des jeunes ou des parents. Mais, elle peut toutefois apporter un soutien psychologique lors de situation aigüe de détresse psychique. L'objectif étant d'accompagner, d'écouter la parole afin d'organiser une orientation la plus rapide possible vers d'autres professionnels qui pourront assurer le suivi au long cours.

Ces entretiens individuels pourront aussi être initiés lorsque l'on constate que la parole est inhibée ou retenue lors des entretiens familiaux ou lorsque l'on suspecte qu'un des membres de la famille a besoin de se confier en dehors de la présence des autres.

La psychologue garde à l'esprit que le parcours de vie des enfants accompagnés par le PAD (mais aussi celui de leurs proches) est souvent jalonné d'évènements douloureux voire traumatiques, mais aussi potentiellement de pertes, de maltraitances psychiques, physiques ou encore sexuelles dont le recueil des faits sera souvent long et difficile.

Il est à noter que la majorité des enfants accompagnés par le PAD sont issus de milieux familiaux peu aisés voire défavorisés. Les familles n'ont souvent pas les ressources financières pour assumer le coût d'une orientation pour un suivi psychologique en libéral. Lorsque les parents nous donnent leur accord, nous favorisons donc les suivis au sein de structures de type CMP (Centres Médico Psychologiques) où les suivis sont gratuits.

Les entretiens fratrie

Les entretiens dits « fratrie » consistent à aménager un espace d'écoute, de parole et d'élaboration, contenant et sécurisant, dans lequel le lien fraternel peut se (re)construire, en dehors du contexte parental.

Ils visent, de manière générale, à accompagner la fratrie à vivre de nouvelles interactions, à développer de nouveaux modes de communication permettant de mieux gérer les conflits, à rétablir les frontières entre l'espace psychique individuel et le sous-système de la fratrie mais surtout à redéfinir les rôles de chacun au sein de la structure familiale.

Ils favorisent, par ailleurs, le partage d'expériences communes concernant le vécu familial, notamment les relations parents-enfants, les relations fraternelles et les événements de vie commune.

Ce qui ne parvient pas encore à se dire en présence de leurs parents, peut être exprimé plus facilement dans cet espace dédié à la fratrie.

Dans certaines situations familiales marquées par des ruptures et des discontinuités de liens, la reconstruction de l'histoire familiale permet à la fratrie de mieux la comprendre afin de pouvoir progressivement s'en affranchir et pouvoir rétablir des relations plus saines.

L'observation lors de ces échanges, montre que malgré la jalousie, les rivalités et les conflits, frères et sœurs ont tendance à se procurer une protection mutuelle et ce, d'autant plus si les adultes ont failli dans cette tâche.

L'atelier adolescent

Cette année nous avons pu mettre en place un atelier dit « adolescent » afin de permettre aux jeunes adolescents et pré adolescents que nous accompagnons d'avoir un espace de parole libre et sans jugement pour aborder les sujets qui les préoccupent.

Différents sujets ont été retenus par les jeunes qui ont choisi de participer et des thèmes tels que le harcèlement, la sexualité, l'intimité et les addictions.

Nous avons choisi d'agrémenter cet atelier de temps ludiques et collectifs afin de leur permettre d'exercer leurs compétences sociales et de les aider à les ajuster si besoin. Nous avons réalisé des pâtisseries tous ensemble et pris le temps de les déguster bien évidemment tout en continuant nos échanges sur le thème abordé.

Cet atelier a malheureusement dû être suspendu par manque d'éducateurs sur le dispositif mais devrait prochainement se remettre en place.

8. LA PRISE EN CHARGE EDUCATIVE :

8.1. Les visites à domicile (VAD) : un outil central

Les interventions de l'équipe éducative se déroulent principalement au domicile des familles, avec la possibilité de rencontres à l'extérieur, à raison de deux rencontres par semaine minimum.

Les motivations du professionnel n'ont aucune garantie d'être forcément bien identifiées par la famille qui lui ouvre la porte. Elle peut tout à fait se sentir espionnée par un regard inquisiteur qu'accompagnée au plus près de ce qu'elle vit. Progressivement, le lien se tisse et permet de créer un échange constructif.

Les visites à domicile sont conçues pour aider les familles à créer un environnement favorable à la croissance et au bon développement de leurs enfants. Les interventions du PAD peuvent réduire les facteurs de risque et augmenter les facteurs de protection. Les visites sont réalisées par un éducateur dûment formé et visent généralement à changer le comportement des enfants et de leurs parents, à favoriser la mise en place de pratiques parentales positives et à offrir du soutien social aux jeunes femmes isolées, aux parents de jeunes enfants ou d'adolescents. Les visites à domicile plus fréquentes peuvent inclure la gestion de cas particuliers comme celles des jeunes en pleine crise d'adolescence. Aborder ce sujet avec la famille permet d'envisager des actions de sensibilisation auprès du jeune bénéficiaire. Il s'agira de l'informer des risques, par exemple ceux liés à une sexualité non protégée, à des fugues à répétition, à la consommation de produits toxiques…et l'aider à surmonter les difficultés par des actions ciblées.

En observant la famille à la maison, les intervenants à domicile peuvent construire sur ses forces.

8.2. Le Lieu Ressource

Le Lieu Ressources est un service de la fondation qui accueille principalement des enfants en décrochage scolaire.

Cela peut prendre plusieurs formes : prévention, soutien scolaire, accompagnement dans la recherche de stage, remise à niveau etc.

L'accompagnement effectué par l'équipe du Lieu Ressource nous permet d'obtenir un complément d'informations dans notre prise en charge car elle peut observer les enfants dans un autre cadre que le nôtre, notamment par le biais d'activités collectives support de l'accompagnement.

La collaboration avec le PAD/ LR est donc primordiale, notamment au niveau de la scolarité mais aussi de l'accompagnement des jeunes dans leurs relations à l'autre et l'ouverture sur l'extérieur.

8.3. Les partenaires extérieurs

ACTIVITES SPORTIVES	SANTE
- BPDJ - Colonie de vacances - Chantiers jeunes - Les clubs de sport - Centre de loirsir avec Les associations de proximité -	- Psychologues - Hopitaux - L'équipe mobile de Lenval - Maison des adolescents - Centre de soins, d'accompagnements et de prévention en addictologie *CSAPA* - L'escale - Carrefour santé jeunes - Centre médico psychologique *CMP*
INTERNE / EXTERNE	
- AED - MSD - Ecole de la 2ème chance - AEMO - RTPE - Lieu Ressource - Epicerie Solidaire	

9. LES ACTIONS COLLECTIVES : ACTIVITES

9.1 La fête de l'été

La fête de l'été 2023 du PAD a été une nouvelle fois une réussite. L'événement s'est déroulé dans le cadre agréable des jardins de Cimiez, adapté géographiquement pour la majorité des familles.

Au programme, convivialité, partage et rencontres par le biais de différents jeux et animations collectives.

Tout cela dans une ambiance festive et chaleureuse crée par l'équipe du PAD et alimenté par les familles accompagnées. Les liens et la relation éducative n'en sortent qu'enrichis et consolidés.

Un beau moment !

9.2 La fête de Noël

Chaque année, l'équipe du service du PAD et du Lieu Ressource organise une fête de fin d'année. Cette année nous nous sommes tous rassemblé pour un repas/gouter festif sur le thème de noël.

L'ensemble des enfants et leur famille y était convié pour profiter d'un après-midi de partage et de convivialité.

Cette fête était aussi l'occasion de présenter aux familles et aux enfants ce nouveau lieudit « Lou Pantaï », « tiers lieu alimentaire et durable » de la fondation, au sein duquel nous avons accueillis les enfants et leurs familles.

Une partie des enfants et parents ont répondus présent et ont pu participer à des activités ludiques (karaoké, blind test, match football, atelier tatouage, jeux en bois extérieur…).

Tous les enfants ont reçu un cadeau.

Ces moments d'échange sont importants pour les enfants bénéficiant d'une mesure de PAD et pour leurs parents car ils peuvent rencontrer l'ensemble de l'équipe dans un contexte moins formel et de fait être plus spontanés dans la relation.

« Merci pour cette invitation, le goûter était génial », « ça m'a fait plaisir de pouvoir rencontrer toute l'équipe ».

« Je me suis trop bien amusé, c'était cool, de vous voir chanter et s'amuser », et « merci pour le cadeau », ont pu dire des enfants.

Par ailleurs, cela permet aux familles de se rencontrer et d'échanger entre elles, ainsi elles peuvent se sentir moins seules dans leurs problématiques.

Ces temps nous confirment l'importance d'organiser régulièrement des temps de rencontre entre les familles, les enfants et l'équipe éducative (fête de noël, fête d'été, camps, sortie collective…)

10. LES ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSES

10.1. Les demandes d'admission

Durant l'exercice 2023 le service a reçu 9 demandes d'admission, concernant 13 enfants, prescrites par la Plateforme Orientation du Département.

Sur les 13 enfants ou jeunes orientés, 2 situations concernaient des fratries de 2 et 4 enfants.

Les Entrées

⇒ Nombre d'admission en 2023

En 2023, 13 jeunes ont été admis au PAD, 5 filles et 8 garçons.

	FILLES	GARCONS
Jan.		1
Fev.	1	1
Mars		
Avril	1	2
Mai		
Juin.	1	1
Juil.		
Août		
Sept.		1
Oct.		
Nov.	1	3
Déc.		
TOTAL	**4**	**9**

⇒ Lieu de vie avant admission au PAD

LIEU DE VIE DES JEUNES AVANT LE PAD		
	FILLES	GARCONS
Dans leur famille avec mesure (AEMO,AP)	2	3
Dans leur famille sans mesure	3	4
Famille d'accueil		
Foyer, autre établissement		1
TOTAL	5	8

⇒ Age des jeunes à l'admission

AGE DES JEUNES A L'ADMISSION		
	FILLES	GARCONS
6 ans	1	1
8 ans		1
9 ans		2
10 ans		2
11 ans	1	
14 ans		1
15 ans	2	1
16 ans		1
TOTAL	4	9

⇒ Mesure des jeunes à l'admission

9 mesures judiciaires et 4 Accueil Provisoire (AP)

⇒ MDPH des jeunes à l'admission

Sur les 13 jeunes admis 4 ont une reconnaissance MDPH

MDPH JEUNES A L'ADMISSION		
	FILLES	GARCONS
OUI	2	2
NON	2	7
TOTAL	4	9

⇒ Scolarité des jeunes à l'admission

SCOLARITE DES JEUNES A L'ADMISSION	
Grande Section	**2**
CE1	**1**
CE2	**2**
CM1	**1**
CM2	**2**
4ème SEGPA	**1**
3ème	**2**
Seconde	**2**
TOTAL	**13**

10.2. Les Sorties

En 2023, 10 jeunes (6 filles et 4 garçons) sont sortis du dispositif du PAD :

- 5 main levée PAD, en famille sans mesure ;
- 1 en famille avec une mesure d'AEMO ;
- 2 jeunes sont devenues majeures hébergées dans sa famille ;
- 2 ont été placés en foyer de l'enfance ou en MECS.

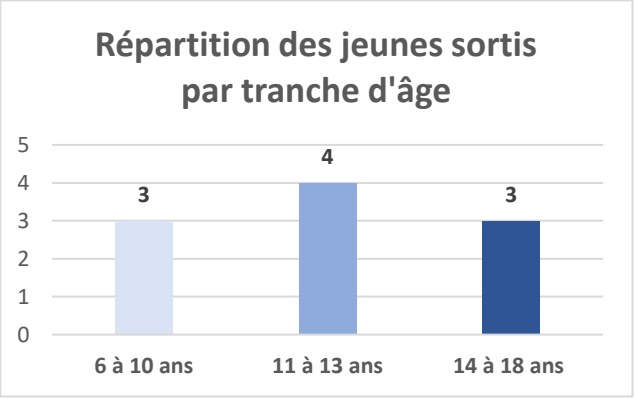

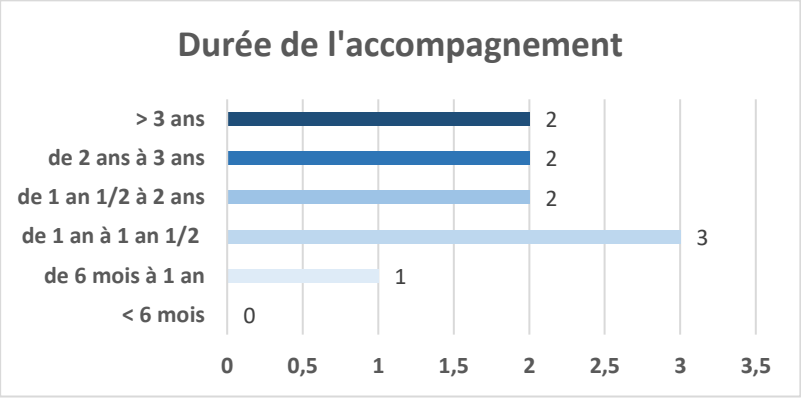

Concernant les plus longues durées d'accompagnement, il s'agit de 2 jeunes filles que nous avons accompagné jusqu'à leur majorité, dont une à pu bénéficier d'un APJM

10.3. Evolution du taux d'occupation

En 2023, l'occupation du service du PAD est de 99%, le PAD est un service toujours très sollicité.

2023	Nb de jours prévisionnels	Nb de jours réalisés	Nb de jeunes placés au PAD
Janvier	930	932	30
Février	840	850	31
Mars	930	901	30
Avril	900	840	29
Mai	930	888	29
Juin	900	922	31
Juillet	930	940	31
Août	930	899	29
Septembre	900	878	30
Octobre	930	899	29
Novembre	900	906	33
Décembre	930	1016	33
TOTAL	10950	10914	MOYENNE 30,41666667

Afin de pouvoir répondre à la sollicitation du CD, concernant l'admission d'une fratrie de 4 enfants, nous avons été en sureffectifs sur quelques mois en fin d'année 2023.

10.4. Les replis

Nous observons cette année une baisse importante du nombre de jours de repli/répit, comparé à l'exercice précédent (364 jours en 2022 concernant 16 enfants). Nous avons pu cette année lorsque la situation le permettait nous appuyer sur les ressources familiales élargies.

2023	Nb de replis	Nb de jours de replis	Nb de jeunes concernés
Janvier	1	29	1
Février			
Mars			
Avril	2	6	2
Mai	2	11	2
Juin			
Juillet			
Août			
Septembre	4	20	3
Octobre			
Novembre			
Décembre	4	7	4
TOTAL	**13**	**73**	

2023	Nb de replis	Nb de jours de replis
B. S. A	2	9
C. C	1	29
M. V	1	4
N. Z	1	7
R. A	2	7
S. R	3	12
T. M	1	1
T. T	1	1
V. S	1	3
TOTAL	**13**	**73**
Nb de jeunes en repli	**9**	**21%**
Total jeunes du 01/01 au 31/12	**43**	

9 jeunes, dont certains ont bénéficiés de plusieurs replis sur l'année ont bénéficié d'un repli sur les MECS de la Fondation (MET la trinité, Guitare et VMA) pour un nombre total de 73 jours.

⇒ Lieu de repli

2023	PAD/VMA	PAD/GUITARE	PAD/MET	PAD/Studio	TOTAL GENERAL
Janvier				**29**	29
Février					
Mars					
Avril		**3**	**2**		5
Mai			**11**		11
Juin					
Juillet					
Août					
Septembre		**13**	**7**		20
Octobre					
Novembre					
Décembre	**4**		**4**		8
TOTAL JOURS	**4**	**16**	**24**	**28**	**73**

10.5. Statistiques des enfants placés

10.5.1. L'activité globale

Durant l'exercice 2023, 43 jeunes ont été pris en charge par l'équipe du PAD ; aux 30 jeunes présents dans le dispositif au 31/12/22 se sont additionné les 13 jeunes admis en 2023.

Soit :

- 20 Filles
- 23 Garçons

La moyenne d'âge est d'environ 10 ans.

L'âge des jeunes pris en charge se répartit de la manière suivante :

	5 / 10 ans	**11 / 13 ans**	**14 / 18 ans**
Nb de **Filles accompagnées**	10	3	7
Nb de **Garçons accompagnés**	15	4	4
Total jeunes accompagnés	**25**	**7**	**11**

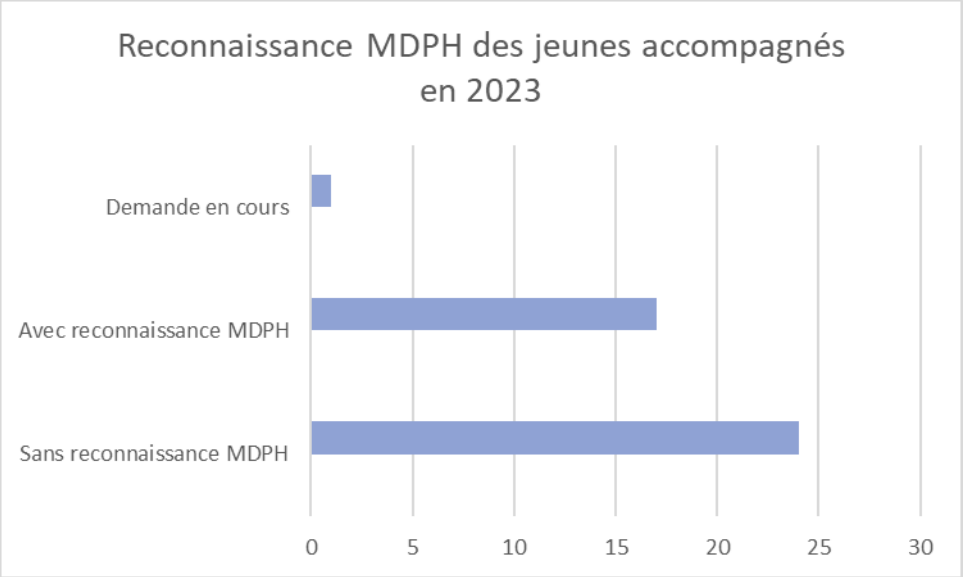

39% des jeunes accompagnés ont une reconnaissance MDPH (17 jeunes + 1 en cours sur les 43 jeunes suivis). Nous notons une légère baisse des enfants/jeunes ayant une reconnaissance MDPH, l'année précédente nous en ressentions 53.2% soit 25 jeunes.

Les axes principaux dans notre accompagnement :

- Accompagner le ou les parents à construire des réponses éducatives aux enfants et à poser un cadre adapté
- Donner aux parents des outils pour l'organisation de la vie quotidienne
- Apporter des repères à la cellule familiale afin que chacun trouve sa place. Dans la mesure du possible et avec la volonté du parent non-gardien nous maintenons un contact avec ce dernier dans l'intérêt de l'enfant (entretiens enfant/parent non-gardien et/ou VAD).
- Accompagnement sur l'hygiène alimentaire

Durant la prise en charge et lors de la construction du projet personnalisé nous constatons que la majorité des jeunes présente des difficultés scolaires et une problématique psychologique.

Face à cette problématique, nous concevons un partenariat avec les différents établissements scolaires en lien avec le Lieu Ressource. Nous essayons d'impliquer le ou les parents afin de construire un projet scolaire avec l'enfant/le jeune adapté. Nous travaillons avec l'ensemble des CMP qui sont pour la plupart saturés et parfois les prises de rendez-vous pour une prise en charge sont souvent très longues. Nous adaptons des solutions d'attentes avec la psychologue du service pour faire face à l'anxiété du jeune mais le CMP reste l'assurance d'un suivi solide vers une meilleure santé mentale sur le long terme.

10.5.2. Les entretiens 2023

	Entretiens Familiaux (EF)	Entretiens Individuels (EI)	Entretiens Fratrie	Visites à domicile (VAD)	Rendez-vous Partenaire (Rv Part.)
Réalisés 2022	**63**	**69**	**0**	**719**	**239**
Réalisés 2023	**49**	**60**	**4**	**858**	**290**

Concernant les Entretiens Familiaux, *les écarts s'expliquent par le fait que certains EF se font en VAD, nous avons depuis l'année dernière privilégier l'aller vers. Se rendre disponible et s'adapter aux familles, nous parait toujours en adéquation au concept à la philosophie du placement à domicile.*

Cette année encore nous avons dû faire face à des difficultés de recrutement pour remplacer des postes vacants, malgré tout l'équipe est restée mobilisée pour accompagner les familles et organiser les VAD nécessaires à l'accompagnement

III. LE LIEU RESSOURCE (LR)

1. PRESENTATION DU LIEU RESSOURCE

Le Lieu Ressource est proposé aux différents services du secteur Enfance-Familles accueillant des jeunes de 6 à 18 ans en « rupture » ou en « décrochage » scolaire, le plus souvent dans l'« attente » d'une orientation ou dans l'« errance » sociale et psychologique.

Le Lieu Ressource utilise des ateliers comme vecteurs d'apprentissages afin que les jeunes retrouvent l'envie de penser leur devenir.

C'est un accompagnement très individualisé et nous utilisons divers supports pédagogiques pour :

- Permettre à l'usager une ouverture sur l'extérieur pour travailler la socialisation
- Rompre l'isolement
- Favoriser le lien avec le monde environnant

Selon les situations, l'équipe travaille en étroite collaboration avec les établissements scolaires des jeunes concernés. Elle est aussi sollicitée, lors de réunions et d'autres points pour construire le suivi pédagogique de l'enfant, ceci afin d'éviter les ruptures scolaires et sociales.

2. LES MISSIONS ET OBJECTIFS

2.1. Les missions

Le Lieu Ressource est un service qui accueille des enfants âgés de 6 à 18 ans pris en charge dans les différents services de la Fondation. Il a pour mission :

- De lutter contre le décrochage scolaire
- De favoriser l'accès à la formation ou à l'apprentissage
- D'accompagner les enfants ou les adolescents en difficultés scolaires vers plus d'autonomie
- De développer les potentialités et la citoyenneté des adolescents à travers des activités culturelles, sportives et artistiques

L'équipe du Lieu Ressource accompagne les jeunes dans leurs difficultés scolaires ou leurs difficultés de formation tout en tenant compte de leur histoire, de leur culture et de leurs souhaits. Elle permet également de rompre l'isolement social et favorise des temps individuels indispensables pour les jeunes hébergés pour lesquels le collectif institutionnel peut être difficile.

Quand cela est possible, le Lieu Ressource travaille avec la famille de manière constructive afin de permettre au jeune accueilli d'atteindre les objectifs visés par le projet.

2.2. Les objectifs

- Remobiliser, revaloriser sur un plan scolaire
- Travail autour de l'estime de soi
- Permettre un moment de recul
- Eviter les situations de rupture

- Donner un soutien pour leur permettre de dépasser leur angoisse
- Soutenir le projet soit de réorientation soit de rescolarisation
- Travail autour de la prévention
- Accompagnement vers une professionnalisation (apprentissage, stage, service civique…)

3. LES MODALITES D'ADMISSION

Apres réception et étude du dossier d'admission, une présentation de la situation de l'enfant ou l'adolescent(e) est organisée au service avec l'équipe du Lieu Ressource et un représentant du service orienteur.

Après l'acceptation de la demande, un entretien d'accueil est organisé, en présence du jeune de son référent et de sa famille, dans la mesure du possible. Au cours de cet entretien, l'équipe éducative :

- Définira avec le jeune les axes de travail en lien avec son projet ;
- Lui remettra les documents nécessaires à la prise en charge au Lieu Ressource (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, etc.) ;
- Organisera la visite des lieux et espaces extérieurs.

Un contrat personnalisé sera proposé à chaque enfant accueilli afin de le responsabiliser et de le rendre acteur dans son projet scolaire et professionnel.

4. LE PUBLIC ACCUEILLI ET L'ACCOMPAGNEMENT

4.1. Les problématiques des jeunes repérées

Les problématiques des jeunes accueillis au Lieu Ressource sont celles recensées par les services orienteurs, elles s'inscrivent tant sur le plan scolaire que social.

4.2. Description des évolutions marquantes

On observe une nette augmentation du nombre de jeunes accueillis avec une reconnaissance MDPH.

5. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

5.1. Les supports du Lieu Ressource

Des activités sont proposées de manière hebdomadaire en fonction des besoins et des demandes de chaque jeune. L'enfant est au cœur de notre réflexion éducative, c'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour proposer des ateliers éducatifs qui répondent à leurs besoins et qui soient ludiques. Rendre acteur l'enfant ou le jeune sur ces temps d'activités est notre priorité car nous pensons que la participation active leur permet de grandir et de développer plus qu'un savoir-faire mais également du savoir-vivre et savoir-être. Nous coconstruisons ensemble des ateliers éducatifs afin que le contenu pédagogique s'inscrive pleinement au projet personnalisé de l'enfant. Nous proposons des ateliers ludo-éducatifs accessibles et de qualité. Voir le détail de ces activités : tableau 6.4

5.2. Les réunions d'équipe

Les réunions d'équipe se déroulent un vendredi sur deux et plus si nécessaire. Lors de ces réunions sont abordées les informations générales que le cadre de proximité transmet à l'équipe ainsi que les points à aborder rédigés en amont. Il est question aussi de faire le point sur la semaine écoulée et à venir.

5.3. Les activités collectives

Le Lieu Ressource met en place des activités et séjours afin de développer les compétences et le pouvoir d'agir des jeunes.

Divers ateliers manuels /artistiques permettent aux jeunes de développer et d'acquérir de nouvelles compétences par :

- La créativité et l'évasion dans le lâcher prise ;
- L'assiduité, la concentration ;
- La motricité ;
- La valorisation, l'estime de soi.

Les objectifs éducatifs de prise en charge de chaque jeune sont définis en amont.

Par ce biais, des ateliers collectifs sont proposés pour permettre la confection des décorations des différentes fêtes tout au long de l'année (Noël, Carnaval, Halloween…)

Le Sport au Lieu Ressource

L'activité physique est un support qui va permettre aux jeunes de développer des ressources physiques, sociales et psychiques. La pratique sportive apporte au jeune l'apprentissage de nouvelles règles de jeu, elle l'aide à développer diverses connaissances, notamment sur le matériel sportif, comment l'utiliser, l'entretenir et le respecter. Elle apprend également à l'enfant à travailler sur sa capacité d'écoute et de concentration et développe chez le jeune une réelle volonté à se dépasser.

A travers l'activité physique nous aidons l'enfant à favoriser les liens, au cours d'une activité sportive où sont mélangés équipe éducative et enfants et ensuite les liens d'enfants à enfants en organisant des rencontres entre les différents services de la Fondation.

L'activité sportive permet également à l'enfant de changer d'environnement. Nous organisons régulièrement des balades en extérieur, nous participons à des actions sportives organisées comme la No Finish Line, ainsi que la boxe, atelier mis en place de manière régulière depuis le mois d'avril 2021 (2 fois par mois) qui permet aux jeunes une maitrise de soi, de faire face aux problèmes quotidiens dans la vie, de stimuler la confiance et l'estime de soi.

L'éducation par l'apprentissage scolaire :

Dans nos missions de lutte contre le décrochage scolaire, nous consacrons deux soirées (mardi et jeudi 16h30 19h) et une matinée (mercredi 10h 12h) d'aide aux devoirs pour les jeunes scolarisés qui présentent des difficultés scolaires.

Cette aide aux devoirs régulière a permis à certains jeunes de se remobiliser et même d'obtenir une récompense du collège.

Education à la solidarité et à de futurs métiers, cuisine, potager, bricolage.

L'objectif est de découvrir le monde du travail, de susciter des envies et des désirs, de découvrir et/ou de renforcer des compétences.

Partenariat avec

L'épicerie solidaire :

Tous les jeudis à l'épicerie, les jeunes peuvent y faire :

- De la mise en rayon ;
- De manipulation de la caisse ;
- De l'accueil du public, la prise de rdv ;
- De la préparation de colis en fonction d'un budget ;
- D'autres missions attachées à l'épicerie (compost, livraison, atelier cuisine anti-gâchis…).

Le potager Lou Pantaï « le jardin solidaire » :

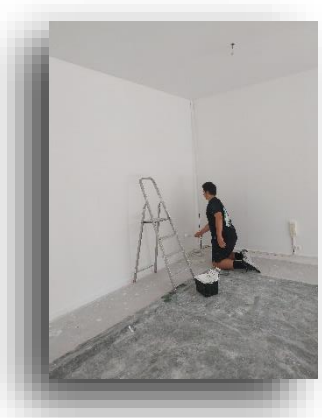

Cette année, Lou Pantaï a changé de lieu et s'est installé à la TRINITE.

De ce fait, les jeunes ont pu découvrir et s'investir dans de nouvelles missions.

En effet, certains ont pu participer à la rénovation du nouveau site (peinture, nettoyage des locaux). Ils ont aussi participé au rafraichissement des terrains par la taille des oliviers, désherbage.

La proximité géographique du nouveau Lou Pantaï a permis aux jeunes d'investir ce lieu de manière plus régulière et d'y faire plusieurs ateliers.

Nous avons pu faire des ateliers manuels en utilisant des matériaux de récupérations comme la confection d'un sapin de noël en bois.

Notre fête de noël s'est déroulée dans une des salles de Lou Pantaï ainsi, les familles ont pu découvrir le lieu où sont accueillis leurs enfants et ce qu'ils ont pu y faire.

Le partenariat avec Lou Pantaï continue d'être essentiels et nous permet aussi de continuer le travail entamé sur l'écologie, d'autres manières de consommer et de recycler.

Ce déménagement et cette proximité, a permis aux enfants de participer à l'installation du compost, du poulailler et de la serre, ils ont aussi pu planter les premiers arbres fruitiers.

Enfin cette implication dès les prémices de ce nouveau Lou Pantaï a permis aux enfants de mesurer davantage l'utilité de chaque action menée au sein de ce jardin partager. Il a permis de développer des connaissances, de susciter leurs curiosités en questionnant l'adulte et de renforcer cette sensibilisation autour de la nature et de l'environnement

- ***L'atelier Théâtre***

Cette année, nous avons eu la chance de pouvoir mettre en place des ateliers d'expressions corporelle basées sur le théâtre.

Mêmes si les premiers exercices ont pu être difficile à réaliser pour les jeunes, car c'est toujours compliqué pour eux de s'exprimer devant un public, ils ont pu par la suite prendre confiance et investir totalement l'atelier.

L'intervenante a su, aborder les premiers ateliers dans l'humour ce qui leurs a permis de ne pas se prendre au sérieux, de se rendre compte qu'ils peuvent faire rire les autres, de se mettre à l'aise et de mieux appréhender le regard de l'autre.

Ces exercices ont pu les aider à aborder plusieurs thématiques sans crainte.

Finalement les différents jeux scéniques proposés ont permis de mettre en valeurs leurs compétences et pour certains de les découvrir, ils ont aussi évidement permis de travailler l'estime et la confiance en soi.

Durant ces ateliers, les enfants ont dû prendre la parole et se faire comprendre auprès des autres, ils ont pu travailler leur expression orale qui est essentiel pour ces jeunes qui rencontrent des difficultés de communication avec l'autre, afin de les aider à se faire comprendre et exprimer leurs ressentis.

L'intervenante se met aussi en scène lors de ces ateliers ce qui permet aux enfants d'identifier les différentes émotions qu'elle met en lien avec le comportement adéquate. De cette manière les enfants comprennent aussi l'impact des mots, des actes, et l'importance de s'exprimer.

A travers le théâtre plusieurs thématiques peuvent être abordées en fonction de ce que l'on souhaite travailler avec les jeunes, c'est un outil très aidant pour le jeune mais aussi pour l'équipe qui les accompagne dans leurs projets et leur épanouissement personnel.

Les jeunes se révèlent et nous font voir d'autres aspect d'eux même.

- ***La médiation animale***

Dans la continuité de notre projet de l'an dernier nous avons poursuivi différentes séances axées sur la médiation animale avec différents partenaires. En effet c'est un support d'apprentissage essentiel et approprié à tous les jeunes que nous accueillons. Ils y apprennent la sécurité, l'importance de prendre soin des animaux et par conséquence d'eux, ils travaillent leurs émotions et retrouvent beaucoup d'apaisement auprès des animaux. Nous avons pu visiter plusieurs fermes, découvrir de nouveaux animaux et apprendre de nouvelles choses. Ils ont pu observer de nouveaux comportements ou de nouvelles formes d'interactions. Nous nous y rendons une fois par mois, les enfants ont l'opportunité d'être en contact avec différents animaux. Ils peuvent observer le travail d'une fermière et des taches leurs sont confiées.

De plus, nous avons pu découvrir de nouvelles activités lors de séances de médiations animal ce qui a permis de diversifier les interventions et de mettre en valeur leurs créativité. Les enfants ont pu confectionner plusieurs objets à base de plumes de paons, laine de moutons et bien d'autres.

En parallèle nous avons poursuivi les séances d'équithérapie, avec l'écurie la Guérinière, basées sur la relation avec le cheval.

Ces séances permettent de créer une interaction entre l'animal et l'enfant souffrant de problèmes psychiques ou comportementaux.

Elles visent à améliorer la gestion des angoisses, le langage, certains troubles du comportement mais aussi le manque de confiance en soi.

Cette année encore les enfants ont eu l'opportunité de montrer une partie du travail effectué avec le cheval à travers un spectacle qui a eu lieu en mars 2023.

Nos canaris sont toujours présents au lieu ressource, une nouvelle espèce de canaris nous a été confiée ce qui a donné naissance à de nouveaux canaris avec des traits physique changeant.

Les enfants ont été ravis de découvrir des nouveaux oisillons différents des autres. Ils s'en occupent toujours autant à tour de rôle.

Certains ont réussi à dépasser leur peur et sont arrivés à les prendre à la main et d'autres continuent de les prendre et les couvrir de baisers.

Cette année un enfant a pu repartir avec un canari à son domicile, c'est un enfant unique qui a été longtemps placé et qui est retourné vivre avec sa mère, ils sont suivis et accompagnés par le service du Placement à Domicile. Ce retour à domicile a pu être compliqué à appréhender pour lui, cet animal lui à permit de trouver un réconfort et un apaisement dans son quotidien.

L'atelier musique

Après l'expérience de l'année précédente les enfants et les jeunes avaient évoqué l'envie de réitérer l'aventure, nous avons donc cette année reconduit l'atelier autour de l'écriture, par le biais de la musique. Ils ont pu mettre des mots sur leurs maux, laisser leur imagination déborder, sans être juger, montrer du doigts ou bien moquer

Cela a permis de renforcer la dynamique de groupe et de travailler d'autres valeurs telles que le respect des idées de chacun, la cohérence, la bienveillance.

Ils se sont aidés les uns les autres en fonctions des compétences de chacun.

Le groupe était varié en termes de tranche d'âge, la plus jeune avait 8 ans et le plus âgé 13.

L'intervenant a pu leur remettre le son finalisé comme des professionnels, ce qui entraine chez eux un sentiment d'accomplissement d'avoir finalisé leur projet.

Les ateliers boxe

Cette année nous avons trouvé intéressant d'orienter la majorité de nos interventions sportives vers la Boxe.

C'est une discipline que les jeunes aiment beaucoup, mais pour laquelle ils ignorent les règles.

Au-delà du fait de se dépenser et se dépasser, cette activité permet aussi de mesurer l'importance des règles et de la déontologie, même quand il s'agit de « donner des coups ». La boxe est un art dont les principes du respect de l'adversaire apporte aux enfants et aux jeunes une autre dimension de comment traiter la violence et respecter l'autre en tant que tel, même dans l'adversité.

Cet atelier leurs permet aussi d'avoir un espace où ils peuvent se décharger émotionnellement dans un cadre adapté.

Ces séances sont maintenues de manière régulière à raison de 2 fois par mois, elles permettent d'aider les jeunes dans la maitrise de soi, de faire face aux problèmes quotidiens de la vie, de stimuler la confiance et l'estime de soi.

Enfin, nous participons à des événements sportifs organisés par de associations caritatives comme Children and futur pour la No Finish Line 2 fois dans l'année à Monaco puis à Nice.

Les ateliers cuisine

Comme tous les ans nous maintenons la préparation et la confection des repas tous les midis du lundi au jeudi avec l'ensemble des enfants et des jeunes pris en charge.

Cet atelier est un vecteur d'initiation tant pour les techniques de cuissons que pour l'élaboration de menus varier, mais il peut aussi aider dans les apprentissages scolaires, écrire la liste des courses ou des ingrédients apprendre à suivre une recette, faire les calculs des ingrédients par rapport au nombre de personnes présentent.

Il nous semble aussi important d'apporter une sensibilisation autour du budget et de ce que cela peut représenter pour une famille, ainsi qu'un accompagnement vers une éducation sur l'hygiène alimentaire.

Un accompagnement autour de la socialisation, au travers de moments d'échanges, de savoir, de culture. Ce sont des moments de convivialité qui sont très valorisants et qui contribuent au bien-être.

Les camps

Camp d'hiver

Pendant les vacances scolaires notamment nous faisons découvrir aux jeunes des activités, des paysages, des plaisirs nouveaux pour laisser place à des moments de partages, et de souvenirs.

Cette année, nous avons décidé de partir en séjour d'hiver et d'été durant 4 jours avec des jeunes issus majoritairement du service du PAD et de l'AED qui ne peuvent pas bénéficier de vacances en famille.

Nous avons trouvé intéressant de leur faire découvrir un autre environnement car la plupart, ils n'avaient jamais vu la neige.

Ce camp était une demande des jeunes qui ont souhaités partir en vacances, afin de se créer des souvenirs de groupe avec qui ils partagent leurs journées.

Ils ont pu faire une initiation au ski sur d'une demi-journée, une première pour certains d'entre eux, ils ont été fier et content d'avoir pu le faire, les journées étaient partagées entre bataille de boules de neige et descentes en luges.

Ils ont partagé ces beaux moments avec leurs familles en leurs envoyant quotidiennement plusieurs photos d'eux, du paysage et du restaurant dans lequel on a pu se restaurer tous les soirs et y jouer du piano, ce qui a favorisé une relation plus apaisée avec les parents.

Ce séjour leurs a permis de couper avec leurs quotidiens et de profiter pleinement et sereinement du moment présent.

Camp d'été

Nous sommes allés découvrir la Camargue avec les jeunes lors d'un séjour de 4 jours sur la dernière semaine d'Aout juste avant la rentrée scolaire.

Nous sommes partis avec des enfants pris en charge au PAD à l'AED et à la MET.

L'idée étant de remobiliser les enfants et les jeunes avant la rentrée scolaire et créer une cohésion de groupe.

Toujours dans la continuité des ateliers mis en place tout au long de l'année, ce séjour a pour objectif d'apprendre à vivre en collectivité, de partager des taches communes, de gagner en autonomie, de favoriser des temps de paroles à l'approche de la rentrée et bien évidement de partager des moments de plaisirs qui sont propices à une remobilisation du jeune dans un projet.

Ce séjour a aussi permis de prendre du temps avec chacun d'entre eux afin d'identifiés certaines difficultés, notamment autour de l'hygiène mais aussi de certains gestes de la vie quotidienne qui ne semblent pas être évident pour tous, et ainsi commencer à élaborer avec eux des objectifs à travailler.

Enfin, ils ont pu enrichir leurs connaissances et culture à travers les différentes activités comme la visite du château, la balade sur le fleuve à la découverte des chevaux et taureaux camarguais et le spectacle « taureau piscine » qui leurs a beaucoup plus.

Ils ont pu visiter également les communes voisines comme les Saintes Marie de la Mer, découvrir les plages de sable et leurs coquillages ainsi que les habitants de la Camargue qu'ils ont majoritairement tous qualifiés de très gentils.

Nous avons pu noter des évolutions chez chacun d'entre eux, notamment dans le fait d'oser l'aller vers et entrée en relation avec des personnes qu'ils ne connaissent pas.

➢ ***Sorties environnement***

Notre partenariat avec l'association « Apis Mellifera » continu cette année, nous avons pu faire différents ateliers autour du compost les années précédentes et les enfants ont réellement compris l'intérêt de ce système écologique. Pour les nouveaux cette sensibilisation se fera à travers les différentes activités que nous propose l'association qui sont essentiellement des activités en extérieur.

Une fois par mois l'association fait découvrir aux enfants la faune et la flore et mets en place des jeux ludiques tout au long de la sortie afin de découvrir et d'apprendre tout en s'amusant.

Ainsi les jeunes ont eu la chance de pouvoir aller à la rencontre de chèvres, de vaches, d'oiseaux, d'insectes de tous genre et découvrir les végétaux marins et terrestre ainsi que des fossiles.

6. ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE

6.1. Les Admissions

⇒ Nombre de nouvelles admissions

En 2023, le service a eu 24 nouvelles admissions

⇒ Origine des admissions

JEUNES SORTIS		
	FILLES	GARCONS
AED	4	4
CERISIERS	4	3
MET	0	2
PAD	4	2
VMA	1	0
TOTAL	**13**	**11**

⇒ Motifs d'orientation

Les services orienteurs peuvent motiver leur demande d'accompagnement au LR suivant différents motifs, qu'il soit professionnel, scolaire, relationnel.

Les motifs professionnel/scolaire se déclinent comme suit :

- Déscolarisation ;
- Décrochage scolaire ;
- Soutien scolaire ;
- Exclusion définitive.

Les motifs relationnels :

- Manque de rythme / Inactivité / Oisiveté ;
- Désocialisation et /ou isolement ;
- Difficultés familiales et / ou relationnelles ;
- S'extraire du groupe institutionnel ;
- Repli.

Cette année encore, plus de 90% des jeunes admis au LR ont plusieurs problématiques accumulés à leur difficulté scolaire, et tous ont au moins une problématique relationnelle. Certains sont même déscolarisé depuis plusieurs mois voire plusieurs années.

⇒ Objectifs de l'accompagnement

Lors l'entretient d'accueil, le jeune, les éducateurs du LR, du service orienteur et des représentant légaux définissent ensemble des objectifs à travailler qui seront inscrits dans leur contrat d'accompagnement.

Le service du LR a défini 3 objectifs avec différents axes de travail.

Objectif : Scolaires/professionnels :

Différents axes d'accompagnements :

- Trouver un domaine professionnel / un stage ;
- Préparer une orientation ;
- Prévenir le décrochage / la déscolarisation ;
- Soutien et / ou remédiation scolaire / Aide aux devoirs ;
- Maintenir les acquis et / ou le rythme scolaire ;
- Apprendre / Travailler l'autonomie et les responsabilités ;
- Proposer un accueil sur un temps donné (Exclusion, repli).
- Alléger le temps scolaire (accueil séquentiel) ;
- Développer une méthodologie de travail.

Objectif : Individuels

Différents axes d'accompagnements :

- Faire immerger les ressources internes et externes ;
- Retrouver /Maintenir un rythme quotidien ;
- Faire découvrir des activités diverses ;
- Travailler sur l'estime de soi / le lâcher prise ;
- Travailler la gestion de la violence ;
- Avoir des activités diverses ;
- Permettre des temps individuels ;
- Apprendre le savoir être ;
- Travailler sur la notion de temps ;

Objectif : Collectifs

Différents axes d'accompagnements :

- Participer des activités et / ou des sorties collectives ;
- Travailler la dynamique de groupe ;
- Travailler / renforcer le lien fraternel.

En 2023, les 24 jeunes ont été accompagnés par le LR sur ces 3 trois objectifs et ces différents axes.

NB DE JEUNES ACCOMPAGNES SUIVANT LES AXES D'ACCOMPAGNEMENT										
	1 axe	**2 axes**	**3 axes**	**4 axes**	**5 axes**	**6 axes**	**7 axes**	**8 axes**	**9 axes**	**TOTAL**
Scolaire / professionnels	**4**	**6**	**4**	**4**	**1**	**1**	**1**			**21**
Individuel	**2**	**1**	**8**	**3**	**4**	**1**	**2**	**1**	**1**	**23**
Collectif	**11**	**9**	**1**	**1**						**22**

⇒ Ages des jeunes à l'admission

AGE DES JEUNES A L'ADMISSION			
	FILLES	**GARCONS**	**TOTAL**
de 7 à 10 ans	7	3	10
de 11 à 14 ans	2	6	8
de 15 à 17 ans	2	4	6
TOTAL	**11**	**13**	**24**

⇒ Périodes d'accompagnement

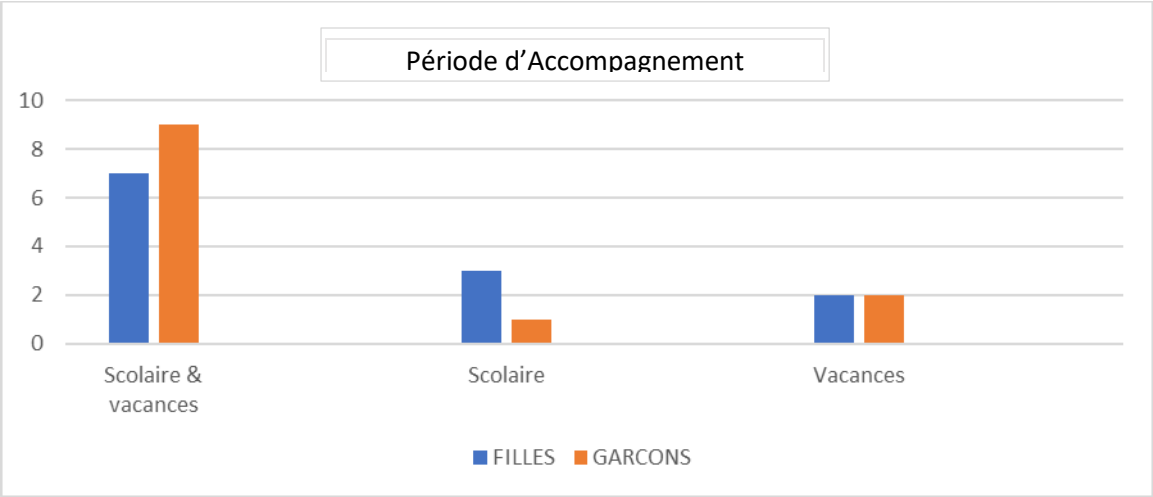

6.2. Les Sorties

⇒ Nombre de sortis

En 2023, 18 jeunes sont sortis du dispositif du LR, 7 garçons et 11 filles.

JEUNES SORTIS		
	Filles	Garçons
AED	3	3
MET	2	2
PAD	3	2
CERISIERS	1	0
VMA	2	0
TOTAL	11	7

⇒ Durée de l'accompagnement

DUREE DE l'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SORTIS			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
≤ 1 mois	2		
≤ 6 mois	3	3	
≤ 1 an	1	2	
≤ 2 ans		1	
≤ 4 ans	**4**	**2**	
TOTAL	**10**	**8**	**18**

⇒ Motifs de fin d'accompagnement

Sur les 18 jeunes sortis, 11 d'entre eux ont été rescolarisés et/ou réorientés les situations restantes encore fragile un étayage adapté est proposé, 4 ont pu reprendre une scolarité sans soutien scolaire, 3 jeunes n'ont pas adhéré à l'accompagnement proposé par le LR ou n'étaient pas encore prêts ou bien avec des difficultés psychologiques qui ne leur permettaient pas de s'inscrire/construire un projet.

⇒ Ages des jeunes à la sortie

AGE DES JEUNES A LA SORTIE			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
8 à 10 ANS	**5**	**1**	**6**
12 à 14 ans	**1**	**5**	**6**
15 à 17 ans	**5**	**1**	**6**
TOTAL	**11**	**7**	**18**

⇒ Périodes d'accompagnement

TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SORTIS			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
Scolaire & vacances	8	4	12
Scolaire	2	1	3
Vacances	1	2	3
TOTAL	11	7	18

6.3. Données globales sur l'activité 2023

⇒ Nombre de jeunes accompagnés

En 2023, 49 jeunes ont été accompagnés par le LR, 25 garçons et 24 filles.

⇒ Services orienteurs

SERVICE ORIENTEUR DES JEUNES ACCOMPAGNES			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
AED	5	7	12
CERISIERS	2	4	6
GUITARE			0
MET	7	9	16
PAD	8	5	13
VMA	2		2
TOTAL	24	25	49

Les principaux orienteurs sont la MET, l'AED et le PAD

⇒ Motifs d'orientation

NB DE JEUNES ACCOMPAGNES SUIVANT LES MOTIFS DE LA DEMANDE				
	1 motif	2 motifs	3 motifs	TOTAL
Scolaire/professionnels	28	4	4	36
Relationnels	23	19	6	48

Objectifs de l'accompagnement

NB DE JEUNES ACCOMPAGNES SUIVANT LEURS AXES D'ACCOMPAGNEMENT										
	1 axe	2 axes	3 axes	4 axes	5 axes	6 axes	7 axes	8 axes	9 axes	TOTAL
Scolaire / professionnels	16	9	8	5	1	1	1			41
Individuel	8	6	11	5	7	4	2	1	1	45
Collectif	20	19	1							40

L'organisation du service nous permet de trouver les ressources pour accompagner les jeunes dans leur problématique

⇒ Ages des jeunes accompagnés en 2023

AGE DES JEUNES ACCOMPAGNES EN 2023			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
de 7 à 10 ans	4	8	**11**
de 11 à 14 ans	12	16	**28**
de 15 à 17 ans	8	1	**9**
TOTAL	**24**	**25**	**49**

⇒ Nombre de jeune avec reconnaissance MDPH

RECONNAISSANCE MDPH	
Oui	24
Non	25
TOTAL	49

Le taux de jeunes ayant une reconnaissance MDPH est de 48% soit presque la moitié du public accompagné, comme l'année précédente.

⇒ Périodes d'accompagnement

PERIODE D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ACCOMPAGNES			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
Scolaire & Vacances	18	19	37
Scolaire	4	3	7
Vacances	2	3	5
TOTAL	**24**	**24**	**49**

6.4. Données diverses sur les activités réalisées en 2023

Dans le cadre de la prise en charge des jeunes le LR diversifie ses activités afin de faire immerger les ressources internes et externes de chacun, de travailler sur l'individuel et le collectif.

ACTVITES	FREQUENCES
Atelier Artistique	*Toutes les semaines*
Atelier Beauté	*1 x / mois*
Atelier Boxe	*2 x / mois*
Atelier Courses	*Tous les lundis*
Atelier Cuisine	*Tous les midis*
Atelier Manuel	*Toutes les semaines*
Atelier Musée	*1 x / semestre*
Atelier Musique	*Tous les jours pendant 1 trimestre*
Atelier Pâtisserie	*1 x / Semaine*
Atelier Sport	*2 x / Semaine*
Atelier Vélo	*Tous les mardis pendant 2 mois*
Camp	*1 en été et 1 en hiver*
Cinéma	*1 x / Trimestre*
Epicerie sociale	*A la demande*
Equithérapie	*1 x / mois*
Jardin	*Toutes les semaines*
Jeux de société	*A chaque fois que l'occasion se présente*
Lou Pantaï	*1 x / semaine avant fermeture*
Préparation de buffet avec épicerie	*3/4 fois à l'année*
Sens. à l'environnement (Sortie pédagogique en extérieur, activités en extérieur)	*1 x / mois*
Thérapie animale	*1 x / mois*
Recherche professionnelle	***En fonction des jeunes (si besoin)***
Soutien scolaire	***2 soirs et 1 matin par semaine***

7. Les partenaires du Lieu Ressource

Partenariats en internes	Partenariats et réseaux externes
- Epicerie solidaire (Banque alimentaire) - Potager Lou Pantail « le jardin solidaire » - Actes ressource - Commission sport - AED - PAD - Foyer « La Guitare » - Foyer « Villa Marie-Ange » - Maison de l'Enfance de la Trinité (groupe des petits et des grands)	- Forum Jorge François - La ferme pédagogique de l'Escarène - Label Abeille - Apis Méliféra - Parc Phoenix - Médiathèque de la Trinité - Association Children's future - Association monégasque les enfants de Frankie - Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile - Bureau d'Information Jeunesse

Les partenaires scolaires	Les partenaires de la formation professionnelle
- Collège Mistral - Collège La Bourgade - Collège Fabre - Collège L'Archet - Collège Saint-Exupéry - Ecole Primaire Bon voyage	- Mission Locale - Institut de l'Automobile IFA - CFA Carros - CFA P. Augier - Chambre des métiers - Ecole de la 2éme Chance - La MLDS
Les nouveaux partenariats	**Les partenaires des structures spécialisées**
- Collège SEGURANE - Collège DURUY - Collège de la BOURGADE - Collège Jean GIONO	- ITEP la Luerna - SESSAD la Luerna - Hôpital Lenval (accueil de jour, CPJA, équipe mobile) -

Les dispositifs

- MLDS : Mission de Lutte contre le décrochage scolaire
- SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté
- Séquentiel
- PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative

Nous réfléchissons et mettons en place, avec les établissements scolaires et les équipes éducatives, des accueils séquentiels avec un emploi du temps aménagé entre classe et au Lieu Ressource.

Un contrat écrit est engagé avec le jeune, le référent du service demandeur, et le Lieu Ressource : ce qui permet de construire l'accompagnement de chaque jeune selon ses besoins, son rythme et la durée de la prise en charge.

Depuis 2018, nous développons et entretenons :

- Le réseau sportif et prévention : BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile) avec des ateliers de sensibilisation à l'utilisation d'internet par les enfants. A la fin de la sensibilisation, sous format ludique, chaque enfant a obtenu son « permis internet ».
- Des projets artistiques
- Le Médiabus : des bus sillonnent chaque semaine les quartiers de la ville. Le service a été attentif à ses passages afin de permettre l'accès à la lecture et à la culture pour que les jeunes puissent s'en saisir en dehors des temps de prise en charge.
- Le réseau professionnel : Mission Locale

IV GESTION DES MOYENS HUMAINS

1. FORMATION DU PERSONNEL

1.1. Les formations effectuées en 2023

Formations 2023				
Intitulé des formations	Nombre de participants			
	LR	PAD	MET (Cadres/Secret./TS)	Services Généraux
Formation DAE		4	17	4
Formation incendie		4	16	5
Information PPMS		4	18	17
Premiers secours en santé mentale	1		1	2
Prévention et sensibilisation aux risques routiers - théorie	2	2	4	4
Prévention et sensibilisation aux risques routiers - conduite	2	2	4	1
Recueil de la parole de l'enfant			4	
TOTAL	**5**	**16**	**64**	**33**

1.2. La formation à la sécurité incendie obligatoire et indispensable pour la protection des jeunes et du personnel

Interventions /Etablissements	Maison de l'Enfance de la Trinité
Exercice sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité Incendie (SSI)	**3 Sessions** 18/09/23 (8 SN) 19/09/23 (11 personnes) 21/06/23 (12 personnes)
Nombre de participants	31
Evacuation de jour	14/06/2023 (8 personnes)
Nombre de participants	8
Evacuation de nuit	14/06/2023 (17 personnes)
Nombre de participants	17

1.3. Les stagiaires accueillis en 2023

Les services du secteur sont un lieu d'accueil pour des stagiaires de différentes fonctions ayant un projet de stage compatible avec nos professions ou la nature de nos missions, car elle regroupe sur un même site plusieurs actions : MECS, Placement à Domicile, Lieu Ressource.

Cela inclus :

- Les formations socio-éducatives (Moniteur Educateur, Educateur Spécialisé, Conseillère en Economie Sociale et Familiale...) ;
- Les formations administratives et techniques (secrétaires, économat, comptable, cuisine…) ;
- Les formations d'encadrements hiérarchiques ou techniques (Directeur, Cadre de proximité, psychologue...) ;
- La découverte d'un milieu professionnel ou d'une population ;
- D'autres stagiaires au cas par cas, s'ils sont compatibles avec les impératifs de sécurité et les missions de la maison d'Enfants.

La Maison d'Enfants est un site qualifiant pour la formation des futurs professionnels. Afin d'assurer au mieux ce rôle, nous limitons notre capacité d'accueil à un stagiaire par groupe ou service.

Ces temps de stage sont autant enrichissant pour le stagiaire que la structure accueillante, en effet :

Les structures apportent :

- ✓ Du secteur de la protection de l'enfance : son fonctionnement, la population accueillie... ;
- ✓ Des différentes professions de la structure : rôle et spécificité de chacun ;
- ✓ Des réalités professionnelles (accompagnement éducatif des usagers, ...).

Quant au stagiaire il permet :

- ✓ Un questionnement sur les pratiques professionnelles ;
- ✓ Une dynamique professionnelle pour l'équipe permanente ;

- ✓ Un enrichissement personnel pour les jeunes accueillis ;
- ✓ Un soutien de fait à l'équipe ou au service.

En 2023, le site de la Maison d'enfance de la Trinité a accueilli **14** stagiaires.

FORMATIONS	MECS	PAD	LR	TOTAL
Educateur Spécialisé	3		1	4
Moniteur Educateur	2		1	3
Educateur Jeunes Enfants	1	1		2
Accompagnateur Educatif et social	1		1	2
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale				0
Psychologue	3			3
Stage d'Observation				0
TOTAL	10	1	3	14

1.4. Les apprentis

En 2023, nous avons accueilli trois apprentis, sur la MECS de la Trinité. Ces jeunes préparent le Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES) en suivant les cours avec l'HETIS de Nice ou à l'IUT de MENTON tout en travaillant pour la Fondation de Nice. Depuis octobre 2022, une apprentie a été recrutée pour la première fois au Lieu Ressources, une jeune femme a également signé depuis octobre 2023 un contrat de professionnalisation avec le service du PAD. Nous formons ces jeunes à nos méthodes de travail et ces apprentis nous apportent un regard jeune et neuf sur nos pratiques professionnelles.

Un maître d'apprentissage est désigné au sein de chaque groupe. Il doit avoir une expérience professionnelle et une qualification suffisante pour assurer la transmission des savoir-faire. Il est chargé de suivre l'apprenti tout au long de sa formation afin de l'accompagner dans l'acquisition des compétences visées et dans son intégration au sein de la structure. Au fil des mois et des années l'apprenti devient de plus en plus autonome.

Pour la Fondation de Nice, l'apprentissage revêt une dimension sociale et sociétale avec la formation des jeunes générations. C'est également une ressource pour nos futurs recrutements.

2. ABSENCE DU PERSONNEL (EN NB DE JOUR)

		ACCIDENT DE TRAVAL	MI-TEMPS THERAPEUTIQUE	MALADIE ≤ à 5 JOURS	MALADIE ≥ à 5 JOURS	CONGES MATERNITE/ PATERNITE	CONGES EXCEPT. Enfants malades	TOTAL
COORDINATEUR(TRICE) / CHEF(FE) DE SERVICE				9				**9**
CUISINIERS					377			**377**
DIRECTION				7	62			**69**
MAITRESSES DE MAISON					13			**13**
PSYCHOLOGUES					116			**116**
ASSIST. DIRECTION/ SECRETAIRES			5				1	**6**
SURVEILLANTS DE NUIT		6	4	55			3	**68**
SERVICES EDUCATIFS	**LR**				38			**38**
	PAD	100	88	5				**193**
	MET	72		15	215	433	3	**738**
TOTAL		**178**	**97**	**91**	**821**	**433**	**7**	**1627**

Sur l'exercice 2023, 19 travailleurs sociaux ont été absents 969 jours soit environ 60% du total des absences. Pour 45% ce sont des congés maternité/paternité, 18% des Accidents de travail.

7 Travailleurs sociaux ont été en maladie sur des périodes supérieures à 5 jours (de 14 à 51 jours) pour un total de 253 jours, ce qui représente 26% (% les 969) des jours d'absence pour le personnel éducatif.

1 cuisiniers a été en arrêt toute l'année 2023.

V. GESTION DES MOYENS EXTERNES

1. ORGANISATION DE L'ECONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

La Fondation a fait le choix de deux centrales d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des produits d'entretien. Concernant l'achat des produits d'entretien, malgré le contexte lié à la crise économique, le domaine enfance veille à l'utilisation de produits ménagers écolabels plus respectueux de l'environnement et moins toxiques.

Concernant les appartements, la Cheffe de Service est chargée d'établir les devis en lien avec les centrales d'achat pour tout ce qui concerne le linge et le matériel hôtelier.

2. GESTION COMPTABLE

La cadre de proximité se rend tous les 15 jours au siège. Ils rencontrent la comptable « référente » du secteur EJF. Des points de contrôle du suivi de la régie et des Mooncards sont réalisés.

3. MAINTENANCE ET SECURITE

La Direction immobilière et technique a la charge de l'organisation et du suivi des travaux sur les établissements. Elle assure les interventions techniques sur les bâtiments A et B du domaine.

QUALICONSULT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de chaque structure.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par le secrétariat de chaque établissement.

Les levées de réserves sont désormais suivies par la direction de secteur avec dans leur gestion le soutien des services techniques de la Fondation.

En conformité aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, chaque service dispose d'une procédure liée au protocole attentat, d'une malle de survie, et d'une salle de confinement.

Un plan de mise en sûreté général sur le secteur a été rédigé sur chaque établissement avec Secourir 06. Les exercices de confinement ont été renouvelés en 2023 avec la société aqua-protection.

4. ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATERIEL ET DES VEHICULES

Les agents techniques de la Fondation organisent des interventions sur site une fois les demandes envoyées par le cadre de proximité ou la secrétaire sur le logiciel Synchroteams.

Pour les véhicules, une note interne précise aux utilisateurs leurs responsabilités. La majeure partie de la flotte des véhicules est sous contrat leasing avec Citroën, nous avons conservé un trafic 9 places très pratique pour les sorties collectives et les camps

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible sur tous les sites.

5. Mise en place d'un systeme rondier PTI (protection du travailleur isole)

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :

D'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit)

D'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.

VII. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2023

Début 2023, nous avons répondu à un appel à projet de la DREETS dans le cadre du Fonds Social Européen, afin de développer le lieu Ressources. En fin d'année 2023, nous avons obtenu une réponse favorable. Ainsi, nous avons recruté deux nouveaux travailleurs sociaux avec des profils spécifiques, éducateur sportif et médiation animal. Aujourd'hui, le Lieu ressources est ouvert aux services établissements externes à la Fondation sur orientation des MSD. Nous demanderons le renouvellement de ce projet en 2024.

En 2023, le service de Placement à Domicile a dû faire face à de nombreux changements d'éducateurs. En 2024, nous aspirons à stabiliser l'équipe éducative.

Dans le courant de l'été 2023, la responsable d'activité du domaine d'activité enfance a pris sa retraite. Après un premier recrutement non concluant, le chef de service du PAD et du lieu ressources à été promu au poste de responsable d'activité. Il a pris ses fonction le 1er janvier 2024. Un nouveau cadre de proximité sera recrutement pour le PAD et le lieu ressources en début 2024.

Notons en 2023, une stabilité de l'équipe éducative de l'internat de la MET qui nous a permis de travailler autour de l'accompagnement proposé et en particulier sur la scolarité. Aujourd'hui, il s'agit d'un axe essentiel dans le quotidien de la maison de l'enfance.

L'implantation de Lou Pantaï sur le domaine de l'enfance en 2023, une plus-value, qui va apporter des opportunités d'accompagnement nouvelles et différentes, avec un volet axé sur l'agriculture, le développement durable. Nous ne doutons pas de l'intérêt des enfants à ce sujet.

Depuis plusieurs mois, nous travaillons, à la demande du Département, à une réorganisation de l'accueil au sein des deux établissements du Domaine de l'enfance (MET et Cerisiers). La MET accueillera les enfants de 3 à 10 ans et les Cerisiers ceux de 10 ans et plus. Cette réorganisation entrainera des mouvements d'éducateurs et d'enfants. Par ailleurs, nous souhaitons orienter le projet autour de deux axes forts : le travail avec les familles, l'accompagnement et le soutien à la scolarité. De nouveaux enjeux en perspective pour une année 2024 riche en changements.

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org

En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques

Cofinancé par l'Union européenne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

VILLE DE NICE

ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

ALLOCATIONS FAMILIALES

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).

Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.